

De la promesse entrepreneuriale à la réindustrialisation : les cas de Florange et Gandrange dans la vallée sidérurgique lorraine

From entrepreneurial promise to reindustrialization: The cases of Florange and Gandrange in the Lorraine Steel Valley

De la promesa empresarial a la reindustrialización: los casos de Florange y Gandrange en el valle siderúrgico de Lorena

Elen Riot

Volume 27, numéro spécial, 2023

L'entrepreneuriat à l'heure d'un effondrement sociétal ? Rôles, responsabilités et défis
Entrepreneurship in the Face of Societal Collapse? Roles, Responsibilities, and Challenges
Emprendimiento ante el Colapso Social: Roles, Responsabilidades y Desafíos

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109319ar>

DOI : <https://doi.org/10.59876/a-ha26-8rh6>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal
Université Paris Dauphine

ISSN

1206-1697 (imprimé)
1918-9222 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Riot, E. (2023). De la promesse entrepreneuriale à la réindustrialisation : les cas de Florange et Gandrange dans la vallée sidérurgique lorraine. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 27(spécial), 29–48. <https://doi.org/10.59876/a-ha26-8rh6>

Résumé de l'article

Les entrepreneurs se veulent une promesse d'avenir dans des territoires industriels en crise. Nous en identifions deux types : les entrepreneurs de continuité, qui promettent le regain industriel et les entrepreneurs de rupture, qui associent renouveau à croissance verte. Ces figures prometteuses peuvent-elle réparer aujourd'hui ce que la destruction créatrice et la mondialisation ont détruit. Nous proposons ici une analyse des discours dans le cas de la Lorraine de l'acier avec Gandrange et Florange. Nous insistons sur le caractère à la fois idéologique et indécis du débat sur l'industrialisation, l'entrepreneur et sa promesse. Ce débat se centre sur l'action d'un seul homme, figure providentielle. Il en reste au stade d'une promesse à laquelle il est loisible à chacun de croire ou pas.

Tous droits réservés © Management international / International Management / Gestión Internacional, 2023

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

De la promesse entrepreneuriale à la réindustrialisation : les cas de Florange et Gandrange dans la vallée sidérurgique lorraine

From entrepreneurial promise to reindustrialization: the cases of Florange and Gandrange in the Lorraine Steel Valley

De la promesa empresarial a la reindustrialización: los casos de Florange y Gandrange en el valle siderúrgico de Lorena

Elen Riot

Laboratoire d'Economie Dyonisien,
ED 401 : Sciences Sociales
elen.riot@univ-paris8.fr

RÉSUMÉ

Les entrepreneurs se veulent une promesse d'avenir dans des territoires industriels en crise. Nous en identifions deux types : les entrepreneurs de continuité, qui promettent le regain industriel et les entrepreneurs de rupture, qui associent renouveau à croissance verte. Ces figures prometteuses peuvent-elle réparer aujourd'hui ce que la destruction créatrice et la mondialisation ont détruit. Nous proposons ici une analyse des discours dans le cas de la Lorraine de l'acier avec Gandrange et Florange. Nous insistons sur le caractère à la fois idéologique et indécis du débat sur l'industrialisation, l'entrepreneur et sa promesse. Ce débat se centre sur l'action d'un seul homme, figure providentielle. Il en reste au stade d'une promesse à laquelle il est loisible à chacun de croire ou pas.

Mots-Clés : entrepreneuriat, industrie, territoires sinistrés, promesse, analyse critique du discours

Abstract

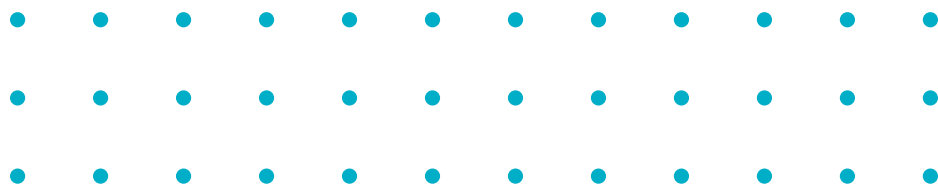
Entrepreneurs embody a promise for the future in territories in industrial crisis. We identify two types of entrepreneurs: continuity entrepreneurs, who promise industrial revival and disruptive entrepreneurs, who promise a green growth. Can these figures now repair what creative destruction and globalization have destroyed? We propose an analysis of the discourses around these entrepreneurial promises in the case of the Lorraine steel industry in Gandrange and Florange. We emphasize the highly ideological and indeterminate nature of the debate on industrialization and its promises for society, between deindustrialization, reindustrialization and the great environmental transition. This debate focuses on one man's action, a providential figure and the promise remains a matter of personal belief.

Keywords: entrepreneurship, industry, disaster areas, promise, critical discourse analysis

Resumen

Los empresarios mantienen la promesa de futuro en zonas industriales en crisis. En identificamos dos tipos: emprendedores de continuidad que prometen la reactivación industrial, y emprendedores disruptivos que que combinan la renovación con el crecimiento ecológico. ¿Pueden estas prometedoras figuras reparar lo que la destrucción creativa y la globalización han globalización han destruido. Proponemos aquí un análisis del discurso en la región siderúrgica de Lorena de Gandrange y Florange. Destacamos el carácter ideológico e indeciso del debate el empresario y su promesa. Este debate se centra en la acción de un solo hombre, una figura providencial. figura providencial. Se queda en el estadio de una promesa de creer o no.

Palabras Clave: iniciativa empresarial, industria, zonas catastróficas, promesa, análisis crítico del discurso



La Commission d'enquête qui remet son rapport à l'Assemblée Nationale le 19 janvier 2022 dresse, après d'autres sources officielles, un bilan du déclin industriel de la France¹. Faisant écho au rapport Kasbarian de 2019 et à des constats antérieurs comme les rapports Faure (2012) et Bocquet (2013), il s'inquiète d'une crise industrielle depuis cinquante ans : « *La France a (...) connu un déclin industriel particulièrement marqué. (...) Le nombre d'emplois industriels et la part de la valeur ajoutée industrielle dans le produit intérieur brut (PIB) ont été divisés par deux en 50 ans.* » (2022 : 36) »

Il oppose la situation des secteurs industriels traditionnels et les nouveaux secteurs liés à l'environnement, nuançant ainsi le constat de déclin (2022 : 37)². Il n'en reste pas moins que, malgré cette situation contrastée, le rapport dresse un tableau sombre de la situation française au regard des pays européens observant que : « *Cette évolution globale vers la désindustrialisation est bien plus marquée en France que dans les économies comparables. (qui) se présente comme l'économie la plus désindustrialisée du G7 avec celle du Royaume-Uni.* » (2022 : 38). Ce rapport comme les précédents insiste sur la nécessité de favoriser l'initiatives entrepreneuriale à la fois pour redynamiser des secteurs en déclin comme la sidérurgie et pour s'engager dans de nouveaux secteurs comme l'environnement et les énergies vertes.

Le cas de Florange, usine sidérurgique située dans le Val de Fensch en Moselle, la partie française de la région transfrontalière de la Lorraine de l'acier, a été érigé depuis 2006, date de la reprise du groupe Arcelor par Lakshmi Mittal, en symbole de cette crise industrielle dont l'Etat se fait fort de sortir par le haut. Dans ces années, la solution n'est plus de nationaliser mais d'investir en stratégie (Dufourcq, 2022). A cette occasion, le rôle de l'entrepreneur est apparu comme providentiel dans la mesure où c'est lui qui négociait avec les investisseurs publics et privés les conditions du maintien, de la cessation ou de la reprise d'activités en fonction des cycles du marché mondial. C'est aussi lui qui apportait des solutions innovantes désordre environnemental causé par l'industrie lourde, ouvrant ainsi des perspectives de croissance verte. Vingt ans après et au regard du rapport Kasbarian, dans quelle mesure peut-on dire que la promesse entrepreneuriale s'est réalisée ?

1. Assemblée Nationale, Commission d'enquête (2022), N° 4923 rapport - Rapport d'enquête de M. Gérard Leseul chargée d'identifier les facteurs qui ont conduit à la chute de la part de l'industrie dans le PIB de la France et de définir les moyens à mettre en œuvre pour relocaliser l'industrie, 19 janvier 2022

2. « Dans le détail, on constate que les branches industrielles ont connu des évolutions différenciées. Les branches « industries extractives » et « fabrication de textiles, (...) » ont perdu plus de 80 % de leurs effectifs entre 1974 et 2018. La part de cette dernière branche dans la valeur ajoutée industrielle s'est effondrée — de 7,5 % à 1,7 %. En effectifs absolus, les deux tiers des destructions nettes d'emplois industriels sont concentrés dans ces branches (...) [même si] la part de ces branches dans la valeur ajoutée industrielle s'est globalement maintenue (...). À l'opposé, l'emploi dans la branche « production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution » a enregistré une progression de 115 % (...). Le poids de ces branches dans la valeur ajoutée industrielle s'est également nettement accru entre 1974 et 2017. »

Dans cet article, nous présentons la situation actuelle des sites de Gandrange et Florange dans la période 2010-2022 du point de vue de débat dans les assemblées et dans la presse écrite. Nous nous centrons tout particulièrement sur les trois dernières années, moment où une forme de silence sembla s'abattre sur le sujet, silence qui nous poussa à aller recueillir nos informations par une enquête de terrain. Nous identifions des promesses de réindustrialisation, les uns dans le secteur sidérurgique à Florange, les autres dans le domaine des énergies vertes et de la dépollution à Gandrange, un site qui a été l'objet de déprise industrielle dans les années 2000 afin de concentrer les activités de production à Florange. Ces promesses émanent de figures entrepreneuriales distinctes : l'entrepreneur de continuité et l'entrepreneur de rupture. Nous cherchons à répondre à trois questions présentes dans le débat public : Que promet l'action des entrepreneurs sert-elle d'après les observateurs ? Quelles attentes s'expriment à l'endroit des entrepreneurs de continuité et des entrepreneurs de rupture sur un même territoire et ces attentes sont-elles compatibles ? Quelle perspective d'avenir les entrepreneurs incarnent-ils pour les territoires industriels en crise à l'heure de la mondialisation ?

Nous présentons d'abord la figure de l'entrepreneur providentiel, porteur de promesses de solution à la crise du capitalisme industriel en lien avec l'Etat stratège. Nous proposons une mise en perspective des sites de Florange et Gandrange avant la période récente sur laquelle nous portons plus spécifiquement notre attention afin de situer les débats et les promesses qui accompagnent l'action des entrepreneurs localement. Alors qu'à Florange, c'est la promesse d'un entrepreneuriat poursuivant la tradition industrielle dans l'acier, à Gandrange, un entrepreneuriat de rupture se propose de faire du passé table rase par le biais d'une industrie verte et un accent tout particulier mis sur la dépollution. Nous présentons ensuite le cœur de notre analyse portant sur la figure médiatique de l'entrepreneur et ses promesses, qu'il se situe dans la continuité ou en rupture. Enfin, nous proposons une réponse aux trois questions initiales à la lumière de notre analyse critique du discours médiatique sur la crise industrielle et la réindustrialisation. Nous posons l'hypothèse d'une indétermination constitutive dans la promesse de l'entrepreneur. Cette indétermination caractérise l'ordre du discours, le cadre culturel qui prévaut dans le débat public. Cette promesse plurielle et floue suscite à la fois l'espérance et l'amertume parmi les personnes concernées par la crise industrielle. Notre hypothèse est que, faute de proposer de solution pérenne, elle permet surtout de manifester une présence sur des territoires en déprise industrielle où l'intervention publique semble en retrait. Ainsi l'entrepreneur fait-il succéder aux cycles successifs de création-destruction décrits par Schumpeter (1983) une promesse incarnée au présent qui offre sinon une perspective du moins une illusion d'avenir.

L'entrepreneur apporte-t-il les solutions à la crise industrielle ?

Nous observons d'abord que l'entrepreneur a acquis une position importante face au problème de la désindustrialisation. Il existe toutefois deux types d'entrepreneurs, ceux de continuité et ceux de rupture. Dans les rapports officiels et dans la presse, le rôle de l'entrepreneur comme solution à la crise industrielle fait partie d'un cadre culturel qui privilégie l'action privée individuelle après avoir mis l'accent, durant des décennies, sur l'intervention publique. Après avoir observé la nature de la solution entrepreneuriale, nous évoquons deux profils, l'entrepreneur de rupture et l'entrepreneur de continuité. Enfin nous nous centrons sur le débat public à propos de la crise industrielle et du crédit accordé à la solution entrepreneuriale.

La nature de la solution entrepreneuriale

L'entrepreneur est souvent présenté comme la solution garante du progrès économique et social face aux irrégularités des cycles économiques car il en saisit les opportunités (Schumpeter, 2013). Le soutien de l'Etat accompagne l'entrepreneur qui crée des ressources nouvelles (Uzinidis, Boutillier et Laperche, 2014). L'Etat amortit aussi les chocs car l'entrepreneur est présenté comme providentiel par sa créativité (Riot, 2021) c'est-à-dire chez Schumpeter par sa capacité de destruction créatrice. Il est aussi bien la cause de crises industrielles (McCloskey, 1973), de la crise sociale de certains territoires (Binder, 2001) que source de progrès dans un système capitaliste qui se fige si les entreprises s'érigent en monopoles (Schumpeter, 1951) car ces entrepreneurs de rupture, en défiant ceux de continuité (Riot, 2019) préservent la dynamique économique.

Entrepreneurs de continuité et entrepreneurs de rupture

Si l'on admet que les entrepreneurs de continuité comme les entrepreneurs de rupture influent sur l'économie, rien n'indique qu'en modifiant les équilibres économiques, ils créent plus de justice spatiale (Soja, 2013). La révolution industrielle a causé bien des dégâts environnementaux par le passé, quelles garanties aujourd'hui que les entrepreneurs de continuité transformeront leurs modes de production et que les entrepreneurs de rupture apporteront des solutions durables en termes d'environnement (Banerjee, 2010) ? Ne s'agit-il pas d'une transition trop importante pour tableer seulement sur la création par les entrepreneurs de « territoires entrepreneuriaux durables » (Boutillier et Uzinidis, 2016) ? A contrario, si cette transition devait se montrer trop radicale, elle entraverait la poursuite d'activités industrielles maintenues pas les entrepreneurs de continuité au nom de la souveraineté industrielle. L'entrepreneur a donc une figure de Janus et cette nature lui permet d'échapper aux critiques.

Alors que les multinationales actives dans des domaines polluants peuvent être accusées d'opportunisme dans leurs actions en faveur de l'environnement (Mazepus et Van Leeuwen, 2020), de nouveaux entrepreneurs de rupture ancrés localement pourraient échapper à cette défiance et contribuer à transformer les modes de production et l'environnement. Mais s'ils reçoivent, pour ce faire, des aides publiques au nom de l'intérêt général (Mazzucato, 2013) quelle contrepartie en attendre ? La force des entrepreneurs est peut-être de savoir entretenir l'équivoque sur ce point en s'en tenant à la promesse. L'entrepreneur incarne une époque dont le cadre culturel escamote contradictions et confrontations comme stériles, lui préférant la multiplicité des initiatives individuelles.

Qui dit quoi ? Débat sur l'entrepreneur sauveur de l'industrie dans les rapports officiels et la presse quotidienne

Notre hypothèse est que les entrepreneurs jouent un rôle pivot (Fligstein, 1997) et proposent un cadre culturel commun pour l'action : « *Skilled social actors are those who mobilize cooperation among others by generating and propagating cultural frames. Cultural frames are representations of collective problems and solutions that help other actors to link their own interests and identities to a collective purpose.* » (Sweet, Sandholtz et Fligstein, 2001 : 8). C'est de l'initiative des « entrepreneurs d'industrie » que partent les analyses en matière de choix industriels et stratégiques. Ils déterminent, en matière de réindustrialisation : « l'ordre du discours » au sens où « *dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité.* » (Foucault, 1971 : 10)

L'histoire est par ailleurs traversée par des alliances normatives entre les institutions d'Etat et les entrepreneurs d'industrie. Celles-ci se fondent sur des compromis fragiles, comme est temporaire l'alignement des intérêts privés avec l'intérêt général que défend l'Etat lorsqu'il est décidé d'endiguer la désindustrialisation de la France ? Mais en la matière, peut-on s'en remettre, comme le demandait Albert Hirschman (1997), à la seule logique du marché ? En quoi l'Etat et les entrepreneurs sont-ils légitimes à investir conjointement sur des projets aussi divergents que ceux de l'entrepreneur de continuité et de l'entrepreneur de rupture ?

Du fait de la durée de la crise systémique qui affecte l'industrie lourde en France et en Lorraine et à l'échec relatif des interventions publiques pour l'endiguer (Raggi, 2019 b), il n'y a plus de consensus (Vaara et Riot, 2007) quant aux actions légitimes pour faire face à la mondialisation (Erkama et Vaara, 2010) mais l'idée selon laquelle les entrepreneurs et les patrons savent ce qui est bon en matière d'économie nationale (Riot et Ramanantsoa, 2018) semble désormais aller de soi dans les rapports officiels et dans le discours relayé par la presse quotidienne. Notre analyse cherche donc à situer les perspectives d'acteurs ainsi que les récits dominants (Vaara, Tienari et Laurila, 2006) proposant un cadre culturel pour analyser la situation de crise industrielle, la légitimité des entrepreneurs à agir et la légitimité de l'Etat à les mandater et de les aider pour le faire.

Nous nous posons trois questions auxquelles nous souhaitons répondre par une analyse critique du discours public. Que promet l'action des entrepreneurs sert-elle d'après les observateurs ? Quelles attentes s'expriment à l'endroit des entrepreneurs de continuité et des entrepreneurs de rupture sur un même territoire et ces attentes sont-elles compatibles ? Quelle perspective d'avenir les entrepreneurs incarnent-ils pour les territoires industriels en crise à l'heure de la mondialisation ?

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi le cas de Gandrange et Florange pour examiner la question et nous nous proposons d'abord de placer en contexte ces deux espaces devenus le symbole de la crise industrielle en France.

Contexte

Le cas de Florange dans le Val de Fensch en Moselle a reçu une telle couverture médiatique notamment à l'occasion des élections présidentielles de 2007 et 2012 que cela lui a conféré une dimension symbolique. Il renvoie à la situation de crise industrielle de la France tout entière alors même qu'il se caractérise par son caractère extrême : un déclin

qui donne le vertige. Les discours des acteurs clefs portant sur l'avenir d'un territoire comme la vallée de la Fensch comprenant des sites industriels comme ceux de Florange et Gandrange ne peuvent se comprendre qu'au regard d'une histoire liée aux restructurations industrielles des cinquante dernières années. Nous proposons un bref aperçu des différentes phases de transformation du territoire jusqu'en 2006, date du rachat du groupe Arcelor par l'entrepreneur Lakshmi Mittal alors que notre analyse portera principalement sur les douze dernières années (2010-2022) qui en découlent. Après avoir situé le groupe Mittal et la position de l'Etat face à la nouvelle figure de l'industrie sidérurgique en France, nous évoquerons le cas de Florange et de Gandrange à l'aune d'un débat public portant sur l'action de l'Etat en direction du redressement productif.

La crise de la sidérurgie entre 1970 et 1995

Il n'existe pas de récit unique de la crise de la Lorraine de l'acier. Freyssenet (1979) établit une chronique de la « faillite » de la sidérurgie française depuis 1945 tandis que Raggi (2019 b; 2018; 2013) analyse en détail le jeu de dominos des industriels, passant d'un site à un autre tandis que l'Etat appuie la constitution d'un groupe quasi-monopolistique avec Usinor et Sacilor en 1986 qui absorbe la Sollac Florange quatre ans plus tard. Florange, ce site dont tout le monde parle au moment de l'OPA de Mittal, est le dernier site hérité du complexe Hayange-Sérémange-Florange qui constituait la vallée de la Fensch sidérurgique après la fermeture des hauts-fourneaux de Patural à Hayange et celle de l'aciérie de Sérémange. Florange, où est situé le siège social du groupe et l'usine de Sainte Agathe qui produit des tôles automobiles, n'était jamais qu'un chaînon dans ce complexe lorrain dont les propriétaires se sont progressivement dépris. Ainsi Mioche (2015 : 24), auteur d'une monographie sur l'ancien maître des forges, estime que les investissements de la maison de Wendel en Lorraine déclinent très vite à partir de l'ouverture des sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer comme l'illustre le schéma (schéma 1) ci-dessous.

Tracol (2019) se centre sur la gauche de gouvernement et ses choix de nationalisation des groupes Usinor et Sacilor au début des années 80, choix qui échouent à endiguer le déclin industriel. La privatisation d'Usinor en 1995 débouche sur sa fusion avec Arbed (Luxembourg) et Aceralia (Espagne) et crée le groupe européen Arcelor en 2002. Puis en 2006, à la suite de l'OPA du groupe MITTAL, ArcelorMittal est créé. Ainsi ce groupe se présente-t-il, comme l'illustre le schéma ci-dessous (schéma 2), comme un vaste conglomérat dont les frontières ne se limitent pas à la France.

Le groupe Mittal est entrepreneurial par nature, il reste toujours à la recherche d'opportunités de marché.

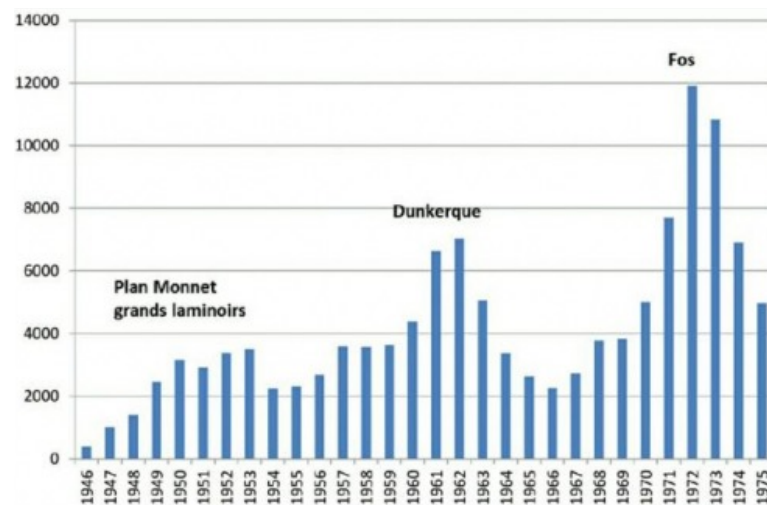
Le groupe Mittal

Lakshmi Mittal a constitué son groupe sidérurgique en rachetant des usines pour un prix très bas et en restructurant les capacités de production dans le monde en contrebalançant les cycles par les changements de périmètre du groupe.

Pour la presse financière, Mittal est un dirigeant rationnel face à des institutions politiques européennes (particulièrement françaises) qui obéissent au protectionnisme dont l'usine de Florange est un symbole. Pour la presse nationale et locale, l'opportunisme de Mittal fait de Florange un symbole comme l'illustre le tableau (tableau 1) ci-dessous.

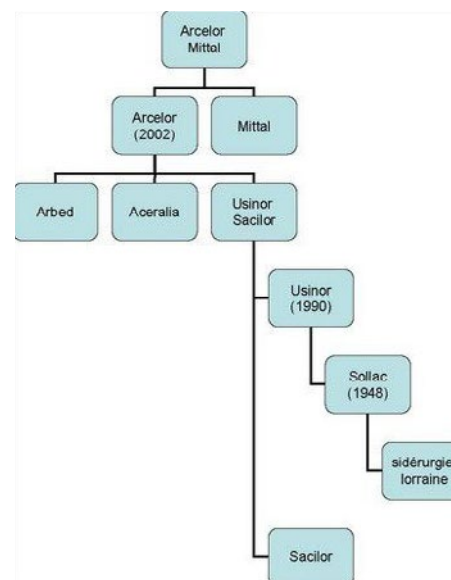
SCHEMA 1

Évolution de l'investissement en valeur (francs courants) de la sidérurgie française 1946-1975. (Mioche, 2015 : 23)



SCHEMA 2

Rapport Faure, 2012 : 42

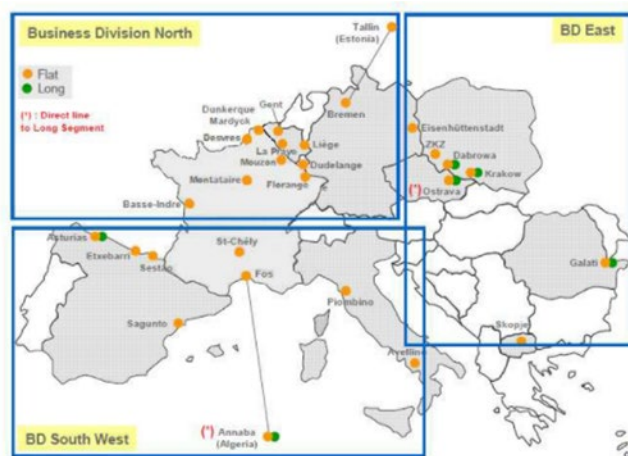


TABEAU 1
Deux sens du «symbole Florange»

Promesse et irrationalité économique	Trahison et déraison politique
«The plant in Florange incarnates Europe's promise and perils. It was built in 1964 and was part of the complex of steel mills that Indian billionaire Lakshmi Mittal acquired when he bought Arcelor in 2006 for \$33 billion. That deal was the jewel in the crown for Mr. Mittal, who started his career by building a steel plant in Indonesia and set about building a global steel empire. His model was to buy old state-owned mills and make them more efficient, partly by cutting costs and laying off workers when necessary. His willingness to pull the trigger on downsizing set him up for a clash with politicians and unions in post-financial crisis Europe (in) 2012.» (The Wall Street Journal, 27 août 2015).	«Alors qu'un accord avec Arcelor-Mittal avait été obtenu en novembre 2012 pour maintenir les haut-fourneaux sous le nom de «projet Ulcos» (écartant le projet de nationalisation temporaire défendu par Arnaud Montebourg), il est <u>enterré</u> moins d'une semaine après avoir été signé suite au retrait de Mittal. Plus dure sera la chute : aux élections municipales de 2014, Florange passe à droite, et Hayange, «la ville des anges», tombe dans l'escarcelle du FN. La mécanique est implacable, et elle semble se répéter tristement, à Belfort sur le site d'Alstom, ou en Isère avec <u>Ecopla</u> . Florange est non seulement symbolique, mais métonymique de la longue désindustrialisation de la France. La Bataille de Florange, dans la continuité de <u>Comme des lions</u> (sur la lutte des ouvriers de PSA) et de <u>Nous, ouvriers</u> , perpétue la tradition des films politiques valorisant une classe ouvrière malmenée par l'histoire.» (Les Inrockuptibles (critique du film de Jean-Claude Poirson, «La bataille de Florange», le 27 octobre 2016)

Le groupe est aujourd'hui le leader mondial de l'acier présent dans soixante pays du monde (voir schéma 3 ci-dessous). Il est en situation de monopole sur la transformation de l'acier en France ainsi qu'au Luxembourg où trois usines fonctionnent encore sur les sites de Differdange, Rodange et Esch-Belval. Mittal combine ses sites en Europe comme l'illustre le schéma (schéma 3) ci-dessous.

SCHEMA 3
Schéma X. organisation du groupe Mittal en Europe



Source : rapport Faure, 2012 : 90, annexe 5

Dans les années 2010, le groupe s'est endetté pour acquérir des mines afin de contrôler le prix du minerai en aval, la conglomération des acteurs miniers (Rio Tinto, BHP et Glencore) ce qui l'a mis en difficulté. Il est aujourd'hui présent dans le monde entier comme l'illustre le schéma (schéma 4) ci-dessous.

SCHEMA 4
Présence du groupe Mittal dans le Monde



Source : groupe Mittal, <http://www.amcs.uk.net/arcelormittal-group/> consulté le 28 septembre 2022

Les choix d'investissement du groupe varient en fonction du cours de l'acier comme le montrent les schémas des cours de l'acier (schémas 5a et b) et des droits à émettre du CO2 (schémas 6) ci-dessous car la sidérurgie est l'une des industries les plus émettrices.

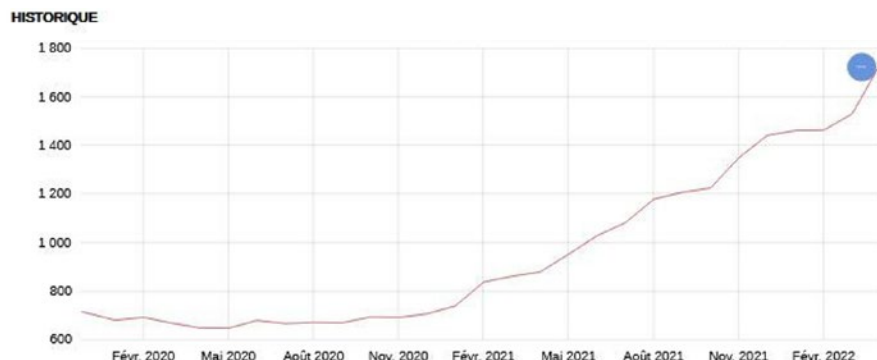
Du fait de la structure multinationale du groupe Mittal et de sa position de quasi-monopole sur l'acier plat en France, l'Etat a cherché à conserver un contrôle sur le groupe notamment en Moselle.

L'Etat stratège face à la mondialisation : le débat Montebourg Dufourcq

L'Etat français n'a cessé d'hésiter entre la nationalisation et le recours au marché. Le rôle offert aux entrepreneurs dans la période que nous étudions, entre 2010 et 2022, une période de forte déprise industrielle avec une forte pression à la réindustrialisation, fait de lui un tiers de confiance qui permet un entre-deux puisque les investissements publics conditionnent le maintien de l'activité. Le débat fait rage médiatiquement.

SCHEMAS 5A ET 5B

Cours de l'acier marqué par une forte volatilité



Source : Usine Nouvelle, 1^{er} avril 2022

Global Prices To Weaken Further Global Steel Price Averages & Forecasts (USD/tonne)

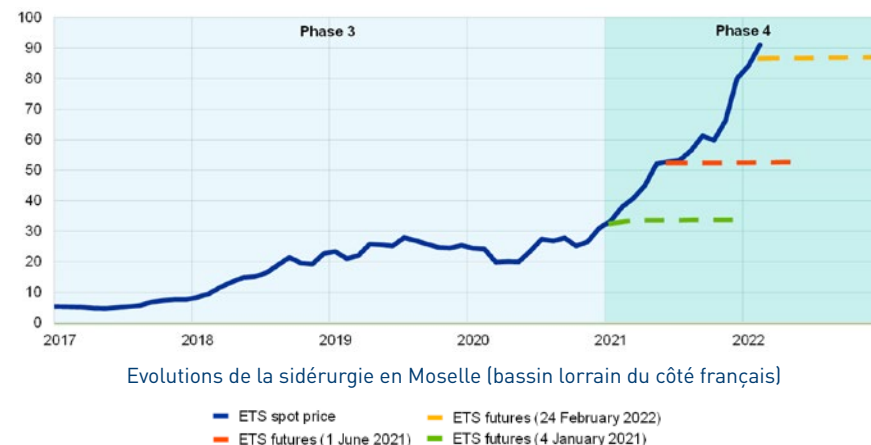


Note: Prices are an average of Longs and Flats. Source: Bloomberg, Fitch Solutions

Source : groupe Mittal, <http://www.amcs.uk.net/arcelormittal-group/> consulté le 28 septembre 2022

SCHEMA 6

Cours du CO2 (tonne carbone) marqué par une forte volatilité



Evolutions de la sidérurgie en Moselle (bassin lorrain du côté français)

ETS spot price ETS futures (24 February 2022)
ETS futures (1 June 2021) ETS futures (4 January 2021)

Source : European Central Bank, ECB Economic Bulletin, Issue 3/2022

Nationaliser ou compter sur les entrepreneurs ? Le dilemme s'inscrit aussi dans la longue histoire des relations entre Etat, institutions et grands patrons sidérurgistes comme l'illustre le tableau ci-dessous (tableau 2.).

Trente ans auparavant, la nationalisation d'Usinor et Sacilor n'a pas été jugée une réussite. Recommencer l'expérience semble délicat en 2012. Mais comment interagir avec les entrepreneurs et trouver un intérêt commun ? Dix ans plus tard, Nicolas Dufourcq (2022) et Arnaud Montebourg (2020) présentent toujours les mêmes positions opposées à ce sujet. Le premier, directeur général de la BPI depuis sa création en 2013, défend encore la position des entrepreneurs face à un Etat dépassé par la mondialisation et en proie à ses contradictions. Le second a au contraire insisté sur la nécessité pour l'Etat de reprendre le contrôle par la régulation face à des entrepreneurs qui ne voient pas l'intérêt général au-delà des intérêts particuliers. Tous deux croient « en même temps » à la réindustrialisation de la France et jugent la Grande Transition vers une croissance verte inéluctable. Mais quelle direction choisir ?

Deux profils de territoires d'avenir : Gandrange et Florange

Gandrange est un site qui a fermé et Florange a hérité de ses activités. Le premier site est aujourd'hui en phase de réhabilitation pour y installer un site de production d'hydrogène tandis qu'une partie des usines de Florange sont encore en activité, l'un des derniers bastions de la sidérurgie lorraine. Les deux sites, séparés de quelques kilomètres, ont pris des orientations différentes mais ils ont toujours partie liée. L'avenir de Gandrange et Florange est commun du fait de cette histoire industrielle partagée, comme le détaille le tableau (tableau 3) ci-dessous.

TABLEAU 2

Le débat sur la nationalisation de Florange

	Pour la nationalisation	Contre la nationalisation
Déclarations publiques	« J'ai réprimandé le directeur général en lui faisant observer qu'il n'a pas à déclarer [cela], que la banque est une œuvre collective, une banque pas comme les autres, qui doit justement essayer de financer là où le secteur financier ne veut pas financer. » [Arnaud Montebourg, Europe 1, 18 avril 2013]. « François Hollande précise : « Florange fait partie d'ArcelorMittal, ArcelorMittal n'est pas un canard boiteux à ma connaissance [...]. Ce que le président de la BPI a dit, c'est que c'est une stratégie offensive que doit engager la BPI. » Interrogée sur cette question d'orientation, Ségolène Royal a insisté : « On peut bâtir l'avenir aussi avec des entreprises qui momentanément sont en mutation industrielle. » Et de détailler : « Cette mutation industrielle-là, ces entreprises qui sont momentanément en difficulté, si la banque publique intervient, c'est pour qu'elles sortent justement de ces difficultés et se repositionnent vers le futur, ne serait-ce qu'avec la mutation énergétique. » [France Info, 23 avril 2013]	« Le 17 avril, Nicolas Dufourcq a en effet déclaré à l'AFP que les sauvetages de ces deux sites n'aurait pas représenté un « bon business » pour la BPI. « La BPI a étudié le dossier » de l'usine ArcelorMittal de Florange mais a rendu un « arbitrage business » selon lequel « on aurait perdu beaucoup d'argent », a jugé le directeur général. » (RTL, 18 avril 2013). Jean-Pierre Jouyet, alors futur président de la BPI, <u>prévient même sur Europe 1</u> : « Nous financerons les bons projets, au service du développement durable, de la transition énergétique, du numérique [...]. Nous financerons les bons projets, pas les canards boiteux » de type <u>Florange</u>. » [France info, 23 avril 2018]
Arguments du débat	« Montebourg <u>confirme</u> qu'il travaille sur un « projet de nationalisation transitoire » de Florange. Le mot est lâché. « Le problème des hauts-fourneaux de Florange, ce n'est pas les hauts-fourneaux de Florange, c'est Mittal », attaque-t-il dans <u>Les Echos</u>, alors que le groupe refuse toujours de céder l'activité de transformation. Pour justifier ce choix, Arnaud Montebourg ajoute que « les mensonges de Mittal depuis 2006 sont accablants » et que le groupe n'a « jamais tenu ses engagements » vis-à-vis de l'Etat français. Une référence à la fermeture d'un autre site lorrain, celui de Gandrange. Selon le quotidien économique, l'idée du ministre « serait une association avec un industriel, minoritaire, le temps de stabiliser l'activité ». [France Info, 29 novembre 2012]	Pour Nicolas Dufourcq, « l'Etat a un rôle à jouer : celui d'injecter tout ce qui permet à un écosystème de prospérer » [Challenges, 24 novembre 2019] « (...) il y a des points d'accord entre les économistes et les chefs d'entreprise (à propos de la France) : sur la fiscalité, sur la durée du travail, l'éducation, la bureaucratie ou la surréglementation surtout environnementale... Il y a un consensus sur la politique de l'offre (...). » [Dufourcq, 2022 : 345].
Contexte du débat	La nationalisation a déjà été choisie 30 ans auparavant : « (...) les attermolements et les délibérations ont occupé près de trois années [...], le temps nécessaire pour réaliser, de la planche à dessin à la marche régulière, une installation importante. La période 1982-1983, malgré les promesses socialo-mitterrandiennes n'a pas permis à la sidérurgie nationalisée d'être dans une meilleure posture qu'en 1978-1979. Au contraire, sa situation s'est détériorée [entraînant] une hémorragie financière des groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor qui n'a cessé de s'accroître depuis 1979 pour monter à plus de 10 milliards de francs pour la seule année 1983 » [Raggi, 2018 : 240].	

TABLEAU 3

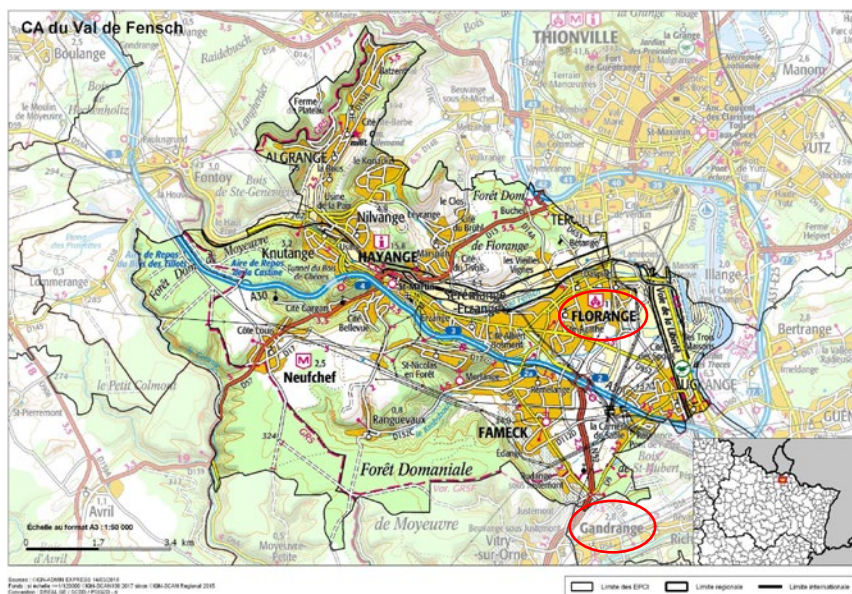
L'histoire parallèle de Gandrange et Florange

Gandrange	Florange
Le rapport Faure évoque le lien entre Gandrange et Florange du fait du jeu de domino (fréquent dans la région et dans l'industrie sidérurgique) qui consiste à basculer sur un site les activités d'un site plus ancien, ce qui rend d'autant plus douloureux la fermeture du deuxième site pour les acteurs locaux : « Après la fermeture de l'aciérie de Gandrange en 2009, des incertitudes pèsent sur le site de Florange d'ArcelorMittal, dont les deux hauts-fourneaux sont à l'arrêt depuis plusieurs mois » [2012 : 8].	
- 1964. Sacilor est constituée par la fusion de De Wendel et Cie et Sidélor. Leur projet clef est l'usine de Gandrange qui sort 5 ans plus tard sa première coulée - En 1973, il y a 15 000 salariés Années 2000 : - la perte d'une production très rentable de rails et de palplanches, le contraint à se spécialiser sur le <u>steel cord</u>, un fil en acier très fin et difficile à réaliser - 2006. Fusion Arcelor-Mittal - 2008 : L. Mittal annonce la fermeture de Gandrange Promesse du candidat Sarkozy - 2011. Stèle de la CFDT aux promesses non tenues de N Sarkozy - 2015. démantèlement Dépollution du site et rachat par (...)	- 1984 Florange est une nouvelle génération d'usine destinée à produire de l'acier de qualité pour l'industrie automobile, c'est le fleuron du groupe Usinor Sacilor puis du groupe Arcelor qui est constitué en fusionnant Années 2000 : L'usine à chaud de <u>Florange</u>, quoique performante, souffre d'un sous-investissement chronique et d'une absence de visibilité stratégique. Il s'agirait d'une usine « fusible » en cas de restructuration importante - 2011. Mittal annonce la fermeture de Florange. - Le 24 février 2016 François Hollande, candidat à la présidentielle, visite à Florange et promet une loi qui oblige un industriel à céder les usines dont il se désengage à tout repreneur - Octobre 2012. Mittal annonce la fermeture de la filière liquide de Florange (629 emplois) et donne 60 jours au gouvernement pour trouver un repreneur - 30 novembre 2012. Le gouvernement renonce à une nationalisation transitoire et négocie et obtient le maintien des emplois pour 620 salariés et une partie des sous-traitants, l'investissement par Mittal de 180 millions d'euros sur le site dans la perspective d'un <u>projet européen de captage et de stockage de CO2 baptisé ULCOS avec des financements européens</u>. Le projet est annulé la même année. - 11 avril 2013 un comité central d'entreprise entérine l'arrêt des hauts-fourneaux Une stèle est installée par FO aux promesses non tenues de François Hollande - 30 avril 2013 le projet de loi dit Florange sur la reprise des sites industriels rentables est adopté à l'été - En Décembre 2018 Mittal annonce la mise sous cocon définitive des derniers hauts fourneaux de Florange.

Le Val de Fensch est fortement affecté par les fermetures successives d'usines et le jeu de dominos qui déplace les activités et les ouvriers à quelques kilomètres comme l'illustre la carte ci-dessous (schéma 7).

SCHEMA 7

Situation de Florange et Gandrange (encerclés en rouge)



Source : carte IGN sur le site de la DREAL Grand Est (http://www.donnees.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/publication/Agglo/CA_du_Val_de_Fensch_245701222.html consultée le 28 septembre 2022)

C'est un même territoire pour ceux qui y résident. Les syndicats de Lorraine ont ainsi installé des stèles aux promesses non tenues des politiques : « Le 24 février 2012, juché sur le toit d'une camionnette à l'entrée de l'usine, le candidat Hollande y avait harangué les ouvriers. Souligné les «promesses non tenues de Nicolas Sarkozy faites à Gandrange» sur la non-fermeture des aciéries, selon la stèle érigée sur place par la CFDT. Promis une «obligation pour que des repreneurs viennent» dès lors qu'une société envisageait de se séparer d'une unité de production. » (Le Monde, 11 octobre 2016) Comme l'illustrent les photographies de stèles de promesse ci-dessous (schéma 8), il existe une symétrie dans le regard public entre les décisions prises sur les sites de Gandrange d'autant qu'ils sont les derniers après 50 ans de repli industriel.

SCHEMA 8

Stèles de Grandrange (posée par la CFDT) et de Florange (posée par FO)



Source : Wikipédia, site consulté le 28 septembre 2022

Un nouvel enjeu, lié au changement climatique, à l'environnement et plus spécifique-ment au cours du marché du carbone en Europe depuis 2005 mais surtout depuis la réforme en 2017 (Tordjman, 2021), préoccupe les acteurs. Il ouvre des possibilités pour reconvertir des friches industrielles et créer des activités nouvelles. Ce nouvel environnement peut encourager des entrepreneurs de rupture mais il peut pousser les entrepreneurs de continuité à reconfigurer leurs activités hors d'Europe et de Florange.

Méthodes et données de l'enquête

Notre méthode est celle d'une enquête sur un sujet d'actualité. Elle documente le destin industriel de deux villes de Lorraine appartenant à un même site industriel, celui du Val de Fensch : Florange et Gandrange. Dans les deux cas, étudiés parallèlement, la fermeture d'usines sidérurgiques a causé une grande inquiétude régionale et nationale. Elle est l'objet d'une abondante couverture médiatique et de rapports officiels qui traitent par ce prisme de la désindustrialisation en France.

Ces deux cas sont traités par le biais d'une analyse critique de discours (Fairclough, 2013). Prenant en compte le débat public dans la presse et dans les rapports officiels, elle se pose la question de la promesse et de la légitimité (Van Leeuwen et Wodack, 1999) de la figure de l'entrepreneur face à la désindustrialisation depuis la fusion Arcelor Mittal (Riot et Vaara 2007). Cette méthode permet d'identifier un « cadre culturel » dominant que nous avons aussi désigné comme « l'ordre du discours » commun à des centaines de textes dans l'espace public et médiatique. Nous posons l'hypothèse qu'il existe un relatif consensus entre les rapports officiels et l'information transmise dans la presse écrite pour voir dans l'entrepreneuriat une solution à la crise industrielle.

Nous insistons toutefois sur le caractère dynamique de l'analyse (Tsing, 2011) qui instaure peu à peu la figure de l'entrepreneur providentiel, dans la mesure où nous

avons collecté les données au fil du temps sur une période longue comprise entre 2006 et 2022. Du fait de ce caractère dynamique de la situation, qui voit évoluer les points de vue et les discours d'acteurs jusqu'au bilan actuel, nous avons fait le choix de ne coder que les données collectées sur la période 2019-2022, des articles antérieurs (sur la période 2010-2022) pouvant être utilisés occasionnellement pour mettre en perspective ces discours et leur transformation comme le synthétise le tableau ci-dessous (tableau 4). Cette dernière période se situe dix ans après les rapports qui assoient la relation entre l'Etat et les entrepreneurs en vue de la réindustrialisation. C'est aussi la seule période pour laquelle nous avons la totalité des sources : archives et données de première main du fait de visites sur le terrain et de rencontres. Cette enquête de terrain a été réalisée dans le but de combler des lacunes dans l'information puisque la presse quotidienne nationale avait cessé de couvrir le sujet et que peu de rapports officiels évoquaient encore directement ce cas. Aussi ces données, secondes, représentent-elles un volume peu important même si elles permettent une réelle mise en perspective du discours dominant en redonnant de la place à cette « matérialité » dont Foucault (1971 : 10) notait la disparition dans « l'ordre du discours ».

TABLEAU 4

Sources archivistiques dans la presse internationale, nationale et régionale

**ARCELOR MITTAL
FLORANGE**

2010-2022 (Factiva)

Période retenue : janvier 2019-septembre 2022

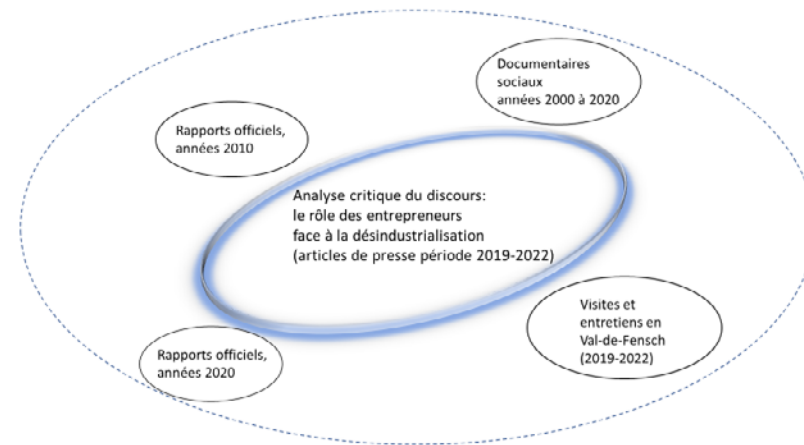
Sources : Acteurs Publics, Actu-Environnement.com, Actualités News Environnement, ActusNewsWire, Agence France Presse, Blog de l'OFCE, Bourse Direct, Boursier.com, Boursorama, Bpifrance, Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Entreprendre, Le Cercle Les Echos, Les Echos, Les Echos, Business.fr, Les Echos Investir online, Les Echos Week-End, Les Echos.fr, L'Est Éclair, L'Est Républicain, Le Figaro, Le Figaro Etudiant, Le Figaro Magazine, Le Figaro Bourse Premium, Le Figaro Premium, France Bleu, France Info, FUSACQ, l'Humanité, Insee - Institut national de la statistique et des Etudes Economiques, LeMoniteur.fr, Libération.fr, M, le magazine du Monde, Le Monde, Le Monde Argent, Le Monde des Livres, Le Monde Diplomatique, Le Monde.fr, Médiapart, Le New York Times, Nord Eclair, Nord Littoral, OECD Working Papers on Public

Governance, Le Républicain Lorrain, La Tribune, L'Usine Nouvelle, Usinenouvelle.com, Usine-digitale.fr, La Voix du Nord, Vosges Matin

Les prises de parole médiatiques sur la promesse entrepreneuriale face à la désindustrialisation sont mises en perspective par le biais de quatre sources complémentaires sur le sujet : des rapports officiels des années 2010 qui fixent la doctrine de l'entrepreneur providentiel, des rapports officiels des années 2020 évoquant la priorité environnementale en complément de l'enjeu de réindustrialisation enfin des données de terrain (archives documentaires d'une part et données de première main collectées par l'auteur sur le terrain d'autre part comme le montre le schéma ci-dessous comme on le voit dans le schéma 9 ci-dessous.

SCHEMA 9

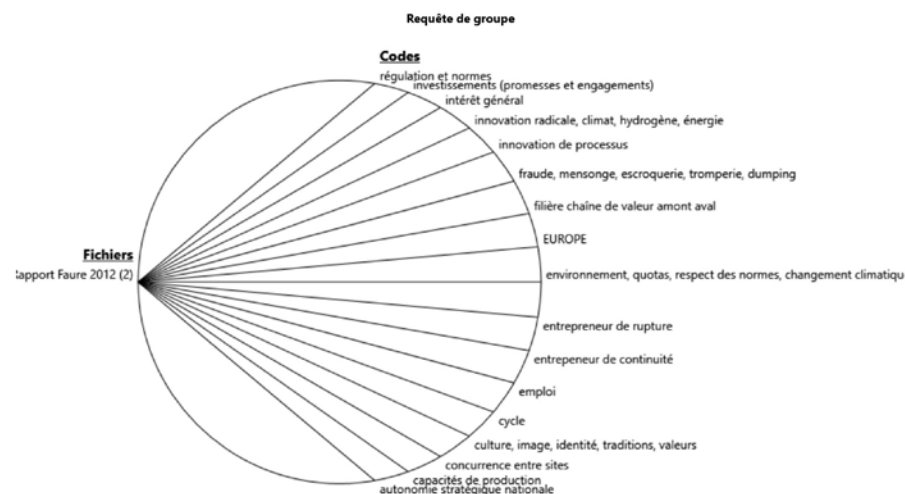
Corpus de données (données clefs et contexte)



Notre codage fait le lien entre les cinq sources de données différentes. Ce codage a été effectué à partir du diagnostic formulé par le rapport Faure en 2012 à propos de l'affaire Florange et de la fermeture d'une partie des activités sidérurgiques localement. Nous avons identifié quatre thèmes se répartissant en 17 valeurs clefs. Ils constituent la base de notre codage comme l'illustre le schéma (schéma 10) ci-dessous :

SCHEMA 10

Codage Nvivo à partir du rapport Faure



La raison pour laquelle nous avons choisi le rapport Faure comme source première parce que son influence est manifeste : il est repris par tous les autres comme référence sur le sujet par la suite, insiste sur les réalités du marché mondialisé (premier thème) mais aussi sur les contreparties attendues pour la société et le territoire en particulier par un Etat investisseur et stratège (second thème : société). Apparaissent comme

moteurs de cet équilibre partenarial deux types d'acteurs : l'entrepreneur de continuité et l'entrepreneur de rupture (thème 3). Apparaît aussi en germe le thème de l'environnement (thème 4) lié à l'Europe et au territoire. Nous exposons dans le tableau (tableau 5) ci-dessous ce codage des différents rapports parus sur le sujet de la désindustrialisation et de la sidérurgie.

TABEAU 5
Thèmes et codes puisés dans les rapports Faure, 2012

Quatre thèmes rapports Faure (2012) sur la désindustrialisation dans la vallée de la Fensch	Codages (17 codes)	Rapports publics évoquant les codes
Société (équilibre)	- Emploi (Rapport Faure, 2012 : 4; 25) - Culture (identité, traditions locales, territoires) (Rapport Faure, 2012 : 57-58) - Souveraineté nationale (Rapport Faure, 2012 : 7, 62; 69-70) - Intérêt général (Rapport Faure, 2012 : 56) - Europe (paix aux frontières) (Rapport Faure, 2012 : 30)	- Emploi (Note au Trésor, Demmou, 2010 : 4; Rapport Bocquet, 2013 : 30; Rapport Martin, 2015 : 20; F. M., Rapport Sénat, 2019 : 60; PV, Rapport Sénat, 2019 : 196) - Culture (Rapport CESEL, 2011 : 206; Rapport Bocquet, 2013 : 52; F.M., Rapport Sénat, 2019 : 7) - Souveraineté nationale (Rapport Sénat, 2019 : rapport Kasbarian, 2019; 220; Rapport Assemblée Nationale, 2022 : 330) - Intérêt général (Rapport Martin, 2015 : 7; Rapport Assemblée nationale, 2022 : 123) - Europe (Rapport Martin, 2015 : 18; Rapport Assemblée nationale, 2022 : 131)
Marché (industrie)	- Cycles (croissance et déclin, échanges internationaux, mondialisation) (Rapport Faure, 2012 : 6) - Filière (amont-aval) (Rapport Faure, 2012 : 6) - Investissements (promesses) (Rapport Faure, 2012 : 7, 56, 62; 72) - Concurrence entre sites (Rapport Faure, 2012 : 6) - Fraude (faux contrats, escroquerie, dumping) (Rapport Faure, 2012 : 7)	- Cycle s : (Rapport Bocquet, 2013 : 35) - Filière (Rapport Bocquet, 2013 : 39; Rapport Kasbarian, 2019) - Investissements : (Rapport Bocquet, 2013 : 33; Rapport Martin, 2015 : 16 : Rapport Sénat, 2019 : 61; 65; Concurrence entre sites (Note au Trésor, Demmou, 2010 : 8; Rapport Bocquet, 2013 : 53; Rapport Sénat, 2019 : 200-201) - Fraude : (Rapport Bocquet, 2013 : 43; Rapport Sénat, 2019 : 27; P.V., Rapport Sénat, 2019 : 194; Rapport Kasbarian, 2019; Rapport Assemblée nationale, 2022 : 218).
Entrepreneurs	- Entrepreneur de continuité (Rapport Faure, 2012 : 6; 72; 85) - Innovation de processus (Rapport Faure, 2012 : 6) - Entrepreneur de rupture (Rapport Faure, 2012 : 6; 64; 72; 85) - Innovation révolutionnaire (Rapport Faure, 2012 : 6; 64)	- Entrepreneur de continuité (F.M. Rapport Sénat, 2019 : 62-63; 65; Rapport Kasbarian, 2019) - Innovation de processus (F.M. Rapport Sénat, 2019 : 65; Rapport Assemblée Nationale, 2022 : 204). - Entrepreneur de rupture (Rapport Sénat, 2019 : 200-201; Rapport Kasbarian, 2019) - Innovation révolutionnaire (PV, Rapport Sénat, 2019 : 198; Rapport Kasbarian, 2019; Rapport Assemblée nationale, 2022 : 216-218; 237).
Transition, changement climatique	- Normes, réglementations (Rapport Faure, 2012 : 6) - Environnement (Rapport Faure, 2012 : 54; 63)	- Normes (F.M., Rapport Sénat, 2019 : 7; Rapport Martin, 2015 : 7; CT, Rapport de la Transition Ecologique, 2018; Rapport Sénat, 2019 : 199; 222;; Rapport Assemblée Nationale, 2022 : 208). - Environnement ([Rapport Martin, 2015 : 16; 18; Rapport CESEL, 2011 : 185; Rapport de la Transition Ecologique, 2019; CT, Rapport Sénat, 2019 : 200-201;; Rapport Assemblée Nationale, 2022 : 198; 211).

- Assemblée Nationale, Commission d'enquête (2022), N° 4923 rapport – Rapport d'enquête de M. Gérard Leseul chargée d'identifier les facteurs qui ont conduit à la chute de la part de l'industrie dans le PIB de la France et de définir les moyens à mettre en œuvre pour relocaliser l'industrie, 19 janvier 2022

- Bocquet A. (2013), *Rapport sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement*, Paris, Assemblée Nationale, 10 juillet 2013.

- Demmou, L. (2010), « La désindustrialisation en France », *Les cahiers de la DGPE*, n° 2010-01, février 2010.

- DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Lorraine (2015), *Enjeux et défis*, n° 5, octobre 2015.

- Faure, P. (2012), *La filière acier en France et l'avenir du site de Florange, Rapport destiné au Ministère du Redressement productif*, Rapport au Ministre de l'Industrie et du redressement productif

- Kasbarian G. (2019), Rapport de Mission Gouvernementale auprès du Premier Ministre, Cinq chantiers pour simplifier et accélérer les installations industrielles

- Martin E. (2015), *Rapport sidérurgie européenne, sur le développement d'une industrie européenne durable des métaux de base (2014/2211 (INI)) Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie* (Rapporteur)

- Ministère Transition écologique (2018), L'environnement en France, Rapport de synthèse,

- Région Lorraine (2005), *La sidérurgie en Lorraine pour un nouvel avenir, Rapport de la mission d'étude du Conseil Régional et du Conseil économique et social de Lorraine*,

- Sénat (2019), Mission d'information, Sur les enjeux de la filière sidérurgique dans la France du XXI^e siècle : opportunité de croissance et de développement – Rapport d'information n° 649 (2018-2019) de Mme Valérie LÉTARD, rapporteure, fait au nom de la MI enjeux de la filière sidérurgique, déposé le 9 juillet 2019

Source première : Rapport Bocquet, 2013, CESE Région Lorraine, 2011, Rapport Martin pour le Parlement Européen, 2015, Rapport Ministère de la Transition Ecologique, 2019; Commission d'enquête du Sénat sur Florange, 2019; Rapport Kasbarian au Premier Ministre, 2019; Rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la désindustrialisation, 2022

Dans le tableau (tableau 6) ci-dessous figurent les différents rapports portant sur l'environnement et la transition énergétique et industrielle en cours.

TABEAU 6
Des pollutions causées par la sidérurgie dont les émissions carbone (Ademe, 2021; Commission Européenne, 2021 : 11; 2022 : 20)
Des solutions technologiques permettant la croissance verte (OCDE, 2020 : 22)
Des réglementations affectant la filière (SNBC, Stratégie nationale bas carbone, 2020 : 21)
Des investissements publics et privés, des entrepreneurs et des industriels (Rapport hydrogène, 2022 : 24; Ministère des Finances - Europe sur les PIIEC, France 2030)
Des obstacles (surcoûts, fragilité liée aux cycles économiques et à la volatilité des cours) (ADEME, 2021 : 4; Stratégie Nationale Bas Carbone, 2021 : 23; Hydrogen Report, 2022 : 13)
Des opportunités (la relocalisation, la réindustrialisation, la réhabilitation de sites pollués) (Région Grand Est, 2021)

Sources puisées dans les rapports OCDE (2020), Commission Européenne (2022; 2021); Hydrogen Report 2022 (lobby des industriels de l'énergie en Europe); Stratégie Nationale Bas Carbone, 2021; Ministère des Finances (PIIEC), 2022; ADEME, 2021; Région Grand Est 2021

La dynamique de l'analyse tient compte du changement entre les rapports des années 2010 (centrés sur la souveraineté nationale) et ceux des années 2020 (plus centrés sur l'environnement), des perspectives situées (entre archives et terrain) Ainsi, les documentaires que l'auteur a lus ou regardés (voir tableau 7. Ci-dessous) se centrent souvent sur les difficultés rencontrées par les populations concernées par la désindustrialisation dans le Val de Fensch. Le recueil de la parole de personnes vulnérables y prend une place centrale ainsi que la mise en scène de friches industrielles, paysages désolés de la déprise industrielle et de l'abandon.

A contrario, les témoignages recueillis par l'auteur sur la période 2019-2022 évoquent plutôt une dynamique de reprise et un ensemble de solutions au problème de la désindustrialisation mais la collecte s'est faite plutôt auprès de cadres et de responsables du secteur (voir tableau 8; ci-dessous).

L'on peut attribuer ces différences de perspectives aussi bien à la situation des personnes qu'à la date de collecte, d'où la dimension dynamique dans le traitement des données. Notre choix, dans la description des points de vue, est de voir si la promesse de solution des entrepreneurs semble crédible face à la désindustrialisation et si oui, selon quelle variante (de continuité et de rupture) et quels critères.

TABEAU 7

Entretiens réalisés avec des experts de terrain sur la période 2019-2022

	Syndicalistes	Elus, représentants de l'administration (préfecture de région, ADEME)	Documentaristes, journalistes, chercheurs	Entrepreneurs, accompagnement entrepreneurs, financement innovation
Personnes interrogées, dates, nombre d'entretiens	- JLM (2019, 2022, 4 entretiens) - EM (2019, 1 entretien)	- PT (2019, 1 entretien) - CJ (2019, 1 entretien) - NMC (2019, 1 entretien)	- JLT (2019, 1 entretien) - EG (2019, 1 entretien)	- VDC (2022, 1 entretien) - SC (2022, 1 entretien) - BO (2022, 3 entretiens) - EV (2022, 1 entretien) - SDV (2022, 1 entretien)
Thèmes abordés	Intérêt général, investissements, capacités de productions, vie locale et culture, entrepreneurs, environnement	Intérêt général, Investissements, capacités de production, emplois, entrepreneurs, environnement, vie locale et traditions	Territoire, vie locale et traditions, entrepreneurs	Entrepreneur de rupture, investissements, entrepreneur de continuité

TABEAU 8

Les documentaires traitant des régions industrielles ou désindustrialisées

Documentaires portant sur le déclin industriel d'une région	Documentaires portant sur les dommages causés à l'environnement par les activités industrielles
- (Buscatto, 2006; Isnart, 2013; Leveratto et Montebello, 2001; Mariette, 2005; Tornatore, 2006). - Graff (2013; 2011) La trace des pères, L'héritage de l'homme de fer; Sous le Gueulard la Vie. - Poirson (2016) La Bataille de Florange - Ginzburger et Vrignon (2013), Cœurs d'acier (Ginzburger, 2022)	- <i>Under the Dome</i> (Chai Jing, 2015), dans <i>The Factory</i> (2011) un film sur le site de l'entreprise Mittal à Ostrava en République Tchèque ou encore dans le film de Chiara Sambucchi <i>Spirits I've called</i> (2020)
- Culture ouvrière, valeur de la transmission de cet héritage : (Noiriel, 1984; Hayes, 2018).	- Enjeux liés à l'environnement : Tordjman (2021)

Description

Dans la presse quotidienne, la figure de l'entrepreneur de continuité, incarné par Lakshmi Mittal et sa famille, est plus présente que celle de l'entrepreneur de rupture, qui est en émergence. Dans les deux cas, si les promesses de l'entrepreneur sont évoquées au regard des faits et en partie tenues, elles font également l'objet de contestations et de critiques. C'est ce que nous évoquons tout d'abord dans la description à suivre en identifiant plusieurs dimensions de la promesse entrepreneuriale à laquelle l'Etat s'associe : générer des emplois, investir et innover pour maintenir la capacité de production, contribuer au développement territorial dans des territoires associés à la crise industrielle. Nous présentons chaque promesse d'abord pour l'entrepreneur de continuité et ensuite pour l'entrepreneur de promesse avant d'évoquer de possibles contradictions et limites de ces promesses.

L'entrepreneur de continuité et ses promesses

Bien souvent dans la presse, l'entrepreneur de continuité qu'est le dirigeant du groupe Mittal est présenté comme le partenaire clef de l'Etat pour soutenir la souveraineté nationale :

« Dans la filière sidérurgique avec ArcelorMittal ou encore Eramet. Ce potentiel industriel extraordinaire, il faut accompagner ses transformations [...] par des relocalisations. [...] En [...] passant [...] commande, l'Etat donne un signal fort en faveur de la relocalisation et de la souveraineté nationale. » (Entreprendre -14/06/2020). Comme ils investissent de concert, leur légitimité est en jeu dans la lutte contre la désindustrialisation, les entrepreneurs en se montrant dignes de confiance par leur action et l'acteur public en choisissant ses partenaires pour agir sur le marché.

Le maintien des emplois

Mittal a investi à Florange, tenant ainsi ses engagements notamment concernant l'emploi. Les médias mentionnent la réaction des ouvriers locaux : « [...] le site, lui, vit toujours avec ses 2200 salariés. ArcelorMittal vient même d'investir 80 millions d'euros dans une nouvelle ligne pour produire de l'acier haut de gamme, très prisé des constructeurs automobiles. 25 postes ont été créés. Nicolas Fund, petit-fils et fils de sidérurgiste, est passé des hauts-fourneaux au poste de pilotage. Il croit dur comme fer à cette nouvelle ligne de production. [...], Rémy Dick, âgé de 25 ans. Il n'avait que 18 ans au moment du conflit. Il a tout fait pour que cette nouvelle ligne puisse se développer. Sept ans après la fermeture des hauts-fourneaux, la flamme de la sidérurgie brûle toujours à Florange. » (France Info, 6 octobre 2019).

La taille du groupe permet une complémentarité des raffineries à l'échelle nationale et européenne mais n'a pas effacé Florange de la carte : « Depuis le conflit historique, Florange ne produit plus d'acier, mais transforme celui qui vient de l'usine de Dunkerque (Nord). Dans le détail, environ 55 % de l'acier transformé à Florange est ensuite acheté par le secteur de l'automobile. » (Le Parisien, 21 mars 2021). Même le syndicaliste Edouard Martin semble satisfait de la situation : « Malgré une année complexe [...] les carnets de commandes sont pleins, il n'y a pas péril en la demeure », décrit l'ancien syndicaliste et ex-député (PS) Edouard Martin. Dans le détail, « 2000 ouvriers et plus de 500 sous-traitants y travaillent encore », souligne de son côté, Frédéric Weber, syndicaliste Force ouvrière. » (Le Parisien, 21 mars 2021).

Les usines Mittal recrutent même en CDI alors que les syndicats prédisaient la disparition des emplois dix ans plus tôt malgré les projets du groupe : « Ces nouvelles promesses n'ont pas satisfait les principaux représentants des ouvriers de Florange : « À Florange, [...] Il n'y aura pas de plan social parce que la pyramide des âges de l'usine conduira au départ naturel de plus de 600 personnes en trois ans ». (Médiapart, 27 décembre 2012) ».

La conjoncture mondiale a changé mais le groupe a introduit des innovations dans la qualité des aciers qui ont satisfait ses principaux clients notamment dans l'automobile.

Innovation de continuité

Le groupe Mittal capitalise sur des innovations déjà préfigurées par le groupe Arcelor en lien avec l'aval de la filière. Il anticipe aussi la hausse de la demande.

« Le site lorrain du sidérurgiste [...] s'apprête à mettre en service en Moselle la plus grande ligne de production d'acier Usibor d'Europe. D'un coût de 89 millions d'euros, elle montera progressivement en charge durant toute l'année 2020 pour atteindre une production annuelle de 800 000 tonnes. » (Les Echos, 1^{er} octobre 2019). Cette anticipation lui permet d'engranger des bénéfices records : « Grâce notamment à sa deuxième ligne de galvanisation sur son site de Florange, ArcelorMittal a réalisé une année exceptionnelle en termes de résultats financiers, peut-être la meilleure depuis le rachat en 2006. » (France 3 Lorraine, 11 janvier 2022)

L'on peut attendre de nouveaux investissements dans un site en phase directe avec la filière automobile localisée en Lorraine, à la fois en France et en Allemagne;

Investissements

Mittal a tenu ses promesses d'investissements depuis 2013, ce qui suscite l'admiration d'une partie de la presse nationale déjà en 2017 : « • Voué aux gémonies par certains après l'achat en 2006 d'Arcelor, puis la fermeture des hauts fourneaux de Florange en Lorraine, Mittal fait aujourd'hui figure de bon élève parmi les investisseurs étrangers. [...] Promesse tenue : 190 millions d'euros d'investissements devraient être engagés sur la période, selon le dernier rapport du comité de suivi. La cokerie a été dotée d'un gazomètre reconfiguré, les vieux moteurs du train continu à chaud ont été remplacés, la ligne de laminage a été modernisée. » (Le Monde, 3 octobre 2017) A l'époque, Mittal avait choisi, par prudence, de ne pas redémarrer les hauts fourneaux de Florange à cause d'un carnet de commandes peu rempli. Depuis lors, le marché a au contraire décollé :

« Le marché de l'acier a traversé 2021 comme si la crise liée au coronavirus n'existait pas. La production mondiale a battu un nouveau record absolu, avec 1,752 milliard de tonnes sur la période janvier-novembre selon WorldSteel. » (Radio France, 12 janvier 2022).

Mittal a finalement pu rembourser la dette qui inquiétait ses partenaires économiques et les syndicats : « Ce qui me frappe le plus, c'est le niveau très bas de la dette du groupe (3,9 milliards de dollars en novembre 2021) », explique Pascal Raggi, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Lorraine. « La sidérurgie française a été plombée pendant des années par sa dette, ce qui a poussé le gouvernement à la nationaliser deux fois le siècle passé. Voir Mittal réussir à la contenir, c'est une performance à signaler dans une industrie où les investissements sont très lourds. » (Radio France, 12 janvier 2022).

Si la bonne santé du groupe est aussi fonction des cycles économiques et peut varier, la bonne santé du groupe donne confiance en l'avenir et permet d'imaginer de nouveaux investissements pour gagner en productivité et améliorer l'empreinte environnementale.

Dynamique locale

La bonne santé des carnets de commandes donne le moral à l'ensemble des acteurs, salariés et fournisseurs, dans le Val de Fensch.

« *Franchement, on était à bloc toute l'année* », résume la CGT d'ArcelorMittal Florange. A part un ralentissement à l'automne, les lignes de galvanisation de la vallée de la Fensch ont été chargées à presque 100 % : « *la chute des commandes de l'automobile a incité Mittal à faire des stocks pour répondre à la demande attendue, lorsque la crise des semi-conducteurs sera passée* » explique un délégué syndical central. « *Et encore, la direction nous dit qu'on aurait pu faire mieux ! Limite elle est déçue* », rigole la CGT, « *mais ça s'explique par plusieurs grosses casses à Dunkerque et à Florange, qui ont posé des problèmes de fiabilité : en tournant à fond, on s'expose à des soucis de la sorte, c'est logique* ». (Radio France, 12 janvier 2022)

Il n'est plus question du déclin inéluctable de Florange avec des perspectives de relocalisation de la production d'acier même si la hausse du cours des émissions de carbone devrait imposer à Mittal des investissements dans l'acier vert qu'il semble concentrer sur la sidérurgie portuaire et si le groupe réclame des aides d'Etat pour le faire : Chaque entrepreneur a élaboré un jeu de promesses spécifiques, nous allons voir que le jeu de l'entrepreneur de rupture est sensiblement différent de celui de l'entrepreneur de continuité.

Entrepreneur de rupture

Le thème national est très présent dans l'évocation de la figure de l'entrepreneur de rupture qui revient en vainqueur dans le Val de Fensch. Les médias insistent sur l'engagement patriotique de l'entrepreneur et sur son réseau politique ce qui joue pour un site dont la dimension symbolique demeure depuis la précédente campagne électorale : « *Gandrange, comme voyage de noces, il n'y a pas mieux* », s'était emballé en 2018, en Moselle, Nicolas Sarkozy devant les salariés de l'aciérie de Gandrange. L'usine sera pourtant d'ici à 2024 reléguée au rang de souvenir. Ex-conseiller de l'ancien président de la République reconverti dans l'industrie, Frank Supplisson a discrètement racheté, voici dix-huit mois, l'énorme friche sidérurgique à ArcelorMittal. Devenu président de Gandrange Industry, il annonce aujourd'hui avoir engagé la déconstruction du site pour permettre à la société de développement parisienne H2V Industry d'y implanter deux usines d'hydrogène, moyennant un investissement de 250 millions d'euros. » (Les Echos, 9 mars 2021). Cette promesse prend le relai de celle de l'entrepreneur de continuité et la complète par la création d'emplois, l'innovation et l'investissement en tablant sur la situation de Gandrange.

Création d'emplois

La filière hydrogène devrait créer des emplois à horizon 2030 : « *La filière hydrogène présente un fort potentiel de création et de conversion d'emplois : de 4000 emplois aujourd'hui à plus de 100 000 à l'horizon 2030. Cette filière en plein essor doit faire l'objet d'une attention particulière notamment pour sécuriser les talents et ressources nécessaires à son bon développement*. » (France Hydrogène, communiqué de presse du 5 juillet 2022, consulté le 28 septembre 2022)

Toutefois, seule une petite partie de ces emplois seront à Gandrange : « *L'entreprise H2V prévoit d'implanter deux usines d'hydrogène vert dès 2023, créant ainsi 170 emplois. Le propriétaire du site, Gandrange Industry, prévoit d'autres implantations pour créer, au final, 300 emplois*. » (Le Républicain Lorrain, 10 février 2021).

L'on peut toutefois imaginer une suite à ce projet d'envergure car Gandrange est au cœur d'un bassin industriel qui pourrait retrouver une nouvelle jeunesse avec la relocalisation des filières de production comme l'automobile ou les semi-conducteurs.

Innovation de rupture

A Gandrange, l'innovation pour la croissance verte prend appui sur la configuration locale, ses atouts et ses ressources : « *H2V ambitionne de construire des unités de production de 100 mégawatts chacune, à partir d'électricité certifiée d'origine renouvelable. Pourquoi Gandrange ?* » « *La Moselle est située à l'intersection de deux corridors européens (...)* » (Le Républicain Lorrain, 01 oct. 2016)

Cette stratégie suppose de la patience selon l'entrepreneur. « *Nous ne pourrions pas aller plus vite sur ce dossier, car le chantier de démolition et de dépollution du terrain prendra du temps* », précise-t-il. » (Le Républicain Lorrain, 01 oct. 2016) sis l'entrepreneur a un temps d'avance : « *Le DG de H2V, Jean-Marc Léonhardt assure : 'Nous sommes les premiers, en 2016, à avoir pris le train de l'hydrogène. Nous avons deux à trois ans d'avance sur la concurrence*. » (Ibidem) Pourtant, quatre ans plus tard ; « *La signature du bail serait prévue d'ici fin mars 2021* » (L'Usine Nouvelle, 19 mars 2021) et les travaux de réhabilitation devraient toujours avoir lieu d'après France Bleu le 26 avril 2022 : « *La société H2V est aussi impliquée dans la construction de deux unités de production d'hydrogène vert, à Gandrange, sur le site de l'ancienne aciérie. Elles verront le jour après le démantèlement du site*. » De la souplesse est attendue de la part de l'administration.

Investissements

L'entrepreneur peut compter sur les élus locaux comme garants : « *C'est un projet de reconversion d'un site industriel mené sans la moindre subvention publique*. » Les élus locaux lui ont laissé la main sous sourcilier : « *Le travail de M. Supplisson sur ce site est sérieux, indique Julien Freyburger, président (LR) de la communauté de communes des Rives de Moselle. Nous sommes très heureux que la déconstruction de cette ancienne aciérie soit enfin engagée et qu'un nouveau projet industriel puisse y trouver place*. » (Le Monde, 27 mars 2021).

Pour les partenaires publics du projet, l'atout principal de cet entrepreneur demeure son lien avec un fonds d'investissement américain ce qui limite le caractère de cette « revanche française » : « *Annoncé le 8 avril, le FiveT Hydrogen Fund vise à lever 1 milliard d'euros pour investir dans des infrastructures privées de production d'hydrogène vert, de stockage et de distribution d'hydrogène pour la mobilité et le transport, (...)*. » (L'Usine Nouvelle, 09 avril 2021). Il existe toutefois des contreparties à cet investissement.

Recréer une dynamique locale

Tout comme l'entrepreneur de continuité, l'entrepreneur de rupture demande que ses efforts soient soutenus alors qu'il investit dans un territoire désindustrialisé : « *Notre code des marchés publics devrait élargir les dérogations à la mise en concurrence internationale pour ces domaines de souveraineté nationale*. » (Franck Supplisson, entrepreneur dans Entreprendre -14/06/2020)

« *Il faut diminuer la fiscalité pesant sur l'outil de production, reconnaître certaines filières industrielles comme relevant de la souveraineté nationale et déroger ainsi aux règles des marchés publics européens et internationaux, mais aussi orienter notre soutien vers les secteurs en reconversion : de nombreux sites industriels majeurs ne répondent plus aux besoins du marché, et nécessitent des reconversions. (...)*. » (Frank Supplisson, Entreprendre -14/06/2020).

Ces demandes sont posées par un entrepreneur de rupture qui revendique des aides supplémentaires par rapport à un industriel de continuité comme Mittal, à la tête d'une multinationale. C'est là que l'on voit s'opposer deux figures entrepreneuriales, prises dans deux dynamiques spatiales et temporelles différentes. Ce clivage est à l'origine de certaines limites de la promesse entrepreneuriale que nous allons à présent évoquer.

Limite et contradictions des promesses entrepreneuriales

Par contraste avec les rapports officiels des années 2010 à nos jours, une autre lecture des promesses des entrepreneurs de rupture et de continuité se donne à lire. Elle confronte la désindustrialisation-réindustrialisation au marché (dont ni l'Etat ni un entrepreneur ne sont maîtres) et aux pratiques. Cela crée une dissonance entre les attentes des acteurs publics en termes de réindustrialisation et les choix stratégiques des entrepreneurs. Ces derniers sont opportunistes face aux cycles économiques, à la filière et aux investisseurs. Par ailleurs, les actions des entrepreneurs vont dans des sens différents : certains polluent, certains dépolluent, certains s'installent quand d'autres déménagent. Sans arbitrage ni plan, rien n'indique que leurs intérêts individuels rempliront la promesse de réindustrialiser des territoires en crise du fait de ces contradictions. Nous examinerons d'abord l'opportunisme entrepreneurial puis les contradictions qui limitent la mise en œuvre des promesses.

Opportunisme et rapports de force. Créations d'emplois, cycles et filières

La presse écrite se fait l'écho de doléance portant sur la faible création d'emplois de Mittal comme de l'entrepreneur de rupture. En effet, Frank Supplisson cause des inquiétudes aux salariés des sites qu'il reprend à l'encan comme l'illustre le tableau (tableau 9) ci-dessous.

Par ailleurs, les conditions de travail laissent à désirer. Les salariés et les intérimaires sont soumis à la pression de la productivité face à la demande. Plus généralement, on constate qu'un entrepreneur de rupture ne compense pas, par ces activités naissantes, les emplois détruits par une longue crise industrielle. Il fait figure d'aventurier et d'affairiste. Enfin, les emplois proposés ne semblent pas égaler ceux qu'occupaient l'élite des ouvriers sidérurgistes par le passé comme ceux qui travaillaient comme fondeurs, aciéristes ou lamineurs.

Opportunisme et rapports de force. Les entrepreneurs suivent leurs investisseurs

Florange demeure encore sous le choc de la bataille boursière et médiatique entre Mittal et Arcelor et la dépendance aux marchés financiers. Un entrepreneur de rupture comme Frank Supplisson est lui totalement dépendant de fonds d'investissements. La presse évoque en particulier cette question financière dans le tableau (tableau 10) ci-dessous.

Les deux types d'entrepreneurs cherchent à jouer sur les appuis publics pour obtenir le soutien d'investisseurs financiers qui regardent leur retour sur investissement. La nature de la promesse entrepreneuriale est donc définie par ces acteurs dominants et elle n'est pas nécessairement alignée sur l'intérêt général tel que le définissent les pouvoirs publics qui investissent également pour soutenir l'activité.

TABLEAU 9
L'emploi déçoit

	Entrepreneur de continuité	Entrepreneur de rupture
Créations d'emplois et conditions de travail	« La sidérurgie concentre toujours des inégalités et perpétue les conflits sociaux à l'heure du capitalisme mondialisé. La CGT, qui a appelé à la grève, avait adressé le 25 septembre un ultimatum à la direction générale France, demandant une prime de 2000 euros et la couverture à 100 % du salaire en cas d'activité partielle, des revendications rejetées le 2 octobre selon le syndicat : « (...) Dans un communiqué, la CGT dénonce « un abus du recours au chômage partiel sur plusieurs sites, tandis que l'activité est fortement remontée, notamment pour les sites tournés vers le marché de l'automobile ». La direction capte selon elle des fonds publics pour réduire ses dépenses liées aux salaires. » (Challenge, 7 octobre 2020). Le syndicat continue de dénoncer le déséquilibre du partage des profits entre capital et travail; relayé au niveau syndical par sa centrale : « Elle dénonce une dégradation des conditions de travail sur tous les sites, « liée au sous-investissement récurrent et au sous-effectif, imposés par la famille Mittal » et un sentiment des salariés de ne pas être récompensés de leurs efforts pour continuer à faire tourner le groupe dans des conditions difficiles pendant la crise sanitaire. » (Challenge, 7 octobre 2020). « Les effectifs au niveau mondial poursuivent leur baisse : -1 500 équivalents temps plein (ETP) entre 2020 et 2021, -410 en France. « Les sidérurgistes ArcelorMittal de Florange et d'ailleurs réussissent l'exploit de produire à pleine charge tout en étant de moins en moins nombreux... Leurs bonnes performances ne plaident pas pour des embauches », ironise un autre délégué syndical central. » (Radio France, 12 janvier 2022)	: « Deux ans et demi plus tard, Ascométal est en pleine reconfiguration et les conflits sociaux se multiplient dans le groupe comme à Leffrinckoucke près de Dunkerque. (...) Frank Supplisson a d'ailleurs été très violemment pris à partie par les employés, en grève depuis seize jours ces derniers jours avec des slogans du type « Frank Supplisson nous a tueR ». (Le Républicain Lorrain, 01 oct. 2016). « Frank Supplisson a été mis en examen, le 21 avril pour « escroquerie au jugement en bande organisée » et « blanchiment de fraude fiscale aggravée » dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant les conditions de rachat du groupe <u>Ascométal</u>, dont le siège est à Hagondange, en 2014. (...) En moins de cinq ans, il a mis la main sur les anciennes forges d'<u>Akers</u> à Thionville, l'ancienne <u>aciérie de Gandrange</u> (il y a deux ans) et la <u>chaîne d'agglomération de Rombas</u> (il y a quelques semaines) soit près d'une centaine d'hectares. À chaque fois, il entreprend des travaux de dépollution, voire de reconstruction avec l'intention d'implanter de nouvelles industries. » (Le Républicain Lorrain, 29 avril 2021)

Contradiction entre les conceptions de l'innovation

Les promesses des deux types d'entrepreneurs se contredisent notamment sur le thème de l'environnement. Alors que Mittal semble faire des normes environnementales une cause de désinvestissement en Europe, un entrepreneur de rupture comme Frank Supplisson fonde toute sa stratégie sur les plans européens et nationaux en faveur de la décarbonation. Le tableau (tableau 11) ci-dessous propose d'illustrer les enjeux liés à l'innovation par un ensemble d'extraits d'articles tirés de la presse nationale.

TABLEAU 10

Le pouvoir de la finance et des investisseurs sur l'entrepreneur

	Entrepreneur de continuité	Entrepreneur de rupture
La pression des marges financières à dégager	« (...) derrière le « génial homme d'affaires » se cache l'ombre tutélaire de Goldman Sachs. À cette époque, la banque est inquiète : elle a prêté plus de 7 milliards de dollars à Mittal pour l'aider dans ses diverses acquisitions. Mais le groupe est à la peine et Goldman Sachs n'est pas sûr de revoir la totalité de sa créance. Il faut adosser Mittal à un groupe plus puissant. L'idée s'impose vite que plutôt que de se vendre, il pourrait acheter. » (Médiapart, 1^{er} décembre 2012) « ArcelorMittal n'a pas beaucoup contribué à (la croissance sectorielle en 2021). Sa production et ses livraisons sont en repli net par rapport à 2020. En Europe, tous ses segments décrochent lors des trois premiers trimestres, notamment à cause de la crise des semi-conducteurs qui pénalisent le secteur automobile, gros client de la sidérurgie : « Mais l'entreprise a profité à fond de l'envolée des prix, ce qui compense largement », précise un cadre du groupe. « ArcelorMittal n'a pas besoin de vendre beaucoup, mais de vendre avec les meilleurs marges ». (Radio France, 12 janvier 2022)	« La société Gandrange Industry de l'entrepreneur est désormais propriétaire de 20 hectares. « Entre l'acquisition des terrains, la déconstruction et la dépollution, c'est un investissement de 30 millions d'euros », détaille l'entrepreneur. (...) H2V étant son premier client. « Je parlerais plutôt d'un partenaire », précise M. Supplisson, qui n'est lui-même pas actionnaire de la société H2V, mais qui a des liens d'affaires connus avec Samfi-Invest, dans le cadre de la reprise de l'usine Alpine Aluminium d'Annecy notamment. » (Le Monde, 27 mars 2021)

L'opportunisme des entrepreneurs font de priorités nationales et européennes comme la transition énergétique et le respect de l'environnement des critères qui justifient le développement ou le repli de leurs activités industrielles. Les normes environnementales encouragent Mittal à importer de l'acier et à fermer des usines polluantes. Si le cours du carbone est bas et les aides publiques limitées, Frank Supplisson repoussera le lancement des activités nouvelles car il est présent dans d'autres activités que l'hydrogène. Leurs choix varient en fonction de ce qui est pour eux non pas une mission essentielle mais un environnement concurrentiel avec ses règles mouvantes.

Contradiction entre la dynamique économique et l'investissement local

Un entrepreneur choisit ses implantations en fonction d'un héritage industriel donné et des incitations. Dans le cas de Lakshmi Mittal comme dans celui de Frank Supplisson, les choix d'implantation d'activités et notamment d'activité de R&D à forte valeur ajoutée vont au plus offrant. Dans le cadre de la réindustrialisation, les entrepreneurs arbitrent la concurrence entre sites tout alors que les pouvoirs publics en France peinent à départager les territoires prioritaires soit parce qu'ils ont des atouts soit au contraire parce que, comme le Val de Fensch et d'autres, ils sont défavorisés car héritant à la fois des traces d'une industrie polluantes et des stigmates d'une crise sociale liée au long cycle des fermetures d'usines. Le tableau (tableau 12) ci-dessous illustre la double difficulté de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat et de flécher les territoires pour le faire en priorité.

TABLEAU 11

L'environnement entre contrainte et opportunité

	Entrepreneur de continuité	Entrepreneur de rupture
Le rôle ambigu de l'environnement et la croissance verte	« Nous sommes conscients de l'importance du changement climatique et nous reconnaissons que l'acier a un rôle important à jouer. Nous continuons d'ailleurs à réduire nos émissions », a estimé Aditya Mittal, « mais nous pensons que le marché des quotas d'émissions de CO₂, s'il est proposé en l'état, ne va pas réduire les émissions de CO₂ de la sidérurgie mais déplacer la production en dehors de l'Europe ». (Aditya Mittal, juste avant la Coop 21 dans l'Est Républicain, 6 octobre 2015). « Mittal ne montre aucune intention d'investir en Europe dans une augmentation de ses capacités de production. Il est même, parmi tous les groupes installés en Europe, celui qui a le plus fermé d'installations ces dix dernières années. Conséquence : la sidérurgie européenne est importatrice nette d'acier depuis 2014, avec 19 millions de tonnes en 2021. Même avec des usines qui tournent à pleine charge... » (Radio France, 12 janvier 2022) « Ses bons résultats, Mittal les obtient en délaissant pourtant un secteur stratégique : la recherche et le développement. La baisse de budget atteindrait 27 % en 2021, alors même qu'elle représente des sources de revenus importants, liées à la vente de brevets notamment. Mais l'ex-numéro un mondial continue à réduire les effectifs de ses centres de recherche. « Mittal privilégie les projets pour lesquels il bénéficie de subventions », explique l'ingénieur du centre de recherche de Maizières-les-Metz que nous avons interrogé. » (Radio France, 12 janvier 2022)	« Des zones d'ombre demeurent dans ce dossier. Frank Supplisson et H2V Industry assurent n'être unis par aucun pacte d'actionnaires – bien que l'ancien directeur de cabinet d'Eric Besson ait été un moment présenté en 2016 comme le fondateur, puis comme président du « Petit Poucet de l'hydrogène ». Majoritairement détenue par le groupe Samfi, le holding d'Alain Samson, qui s'est associé à plusieurs reprises à Frank Supplisson, cette société de développement parisienne porte deux autres projets hydrogène en cours d'enquête publique, H2V Normandie, à Port-Jérôme-sur-Seine (Seine-Maritime), et H2V 59, à Dunkerque (Nord). » (Les Echos, 15 mars 2021).

Par ailleurs, Europe, Etats nations et régions ont tous des leviers économiques en main et ont des visions concurrentes lorsqu'ils incitent les entrepreneurs à implanter leurs activités sur tel ou tel territoire. Mittal étudie les propositions les plus intéressantes pour localiser ses investissements productifs et en l'occurrence, le Luxembourg semble se montrer le plus généreux. Les emplois suivent déjà.

Dans le cas de Frank Supplisson, ses multiples initiatives montrent l'intérêt de développer des activités introduisant un changement radical dans la vision des territoires industriels victimes de la désindustrialisation, mais aucun de ces sites n'a, par rapport aux autres, d'avantage concurrentiel spécifique qui permettrait de table sur un avenir pérenne des activités.

TABLEAU 12

Le choix des territoires est opportuniste

	Entrepreneur de continuité	Entrepreneur de rupture
Choix des territoires d'implantation des activités innovantes différent de Gandrange et Florange Délocalisation des emplois dans une logique frontalière : « <i>« L'emploi frontalier vers le Luxembourg ne cesse d'augmenter, révèle une étude publiée par l'INSEE du Grand Est. En 2020, 17 800 Mosellans et Meurthe-et-Mosellans ont rejoint le bataillon des 86 000 frontaliers. Motivés par les salaires, en moyenne deux fois plus élevés au Grand-Duché qu'en Lorraine. »</i> (Le Républicain Lorrain, 23 sept. 2022)	« <i>Le Premier Ministre annoncera le soutien de l'Etat au programme de décarbonation d'ArcelorMittal, qui représente des investissements d'environ 1,7 milliard d'euros sur les sites de Fos-sur-Mer et Dunkerque. Ces investissements permettront de transformer en profondeur la production d'acier en France et d'atteindre d'ici 2030 une réduction totale de près de 40 % des émissions de CO₂ d'ArcelorMittal en France, soit 7,8 millions de tonnes annuelles. Cette transformation représentera une réduction de 10 % des émissions industrielles de gaz à effet de serre en France et inscrit l'industrie française de l'acier dans la trajectoire de l'Accord de Paris. La transformation de la production d'acier va créer des dynamiques positives et durables pour l'emploi et l'activité industrielle en France, en particulier dans les régions de Dunkerque et de Fos-sur-Mer.</i> » (Communiqué du groupe Arcelor-Mittal, 3 février 2022). « <i>Tenus par des engagements serrés, Mittal ne semble pourtant pas faire de la réduction des émissions de CO₂ un enjeu prioritaire. (...) (sinon des projets) à Dunkerque et Fos-sur-Mer pour l'hexagone. Mais l'industriel conditionnerait la réalisation de ses projets à l'obtention de subventions de l'Etat et de l'Europe. Ce qui fait douter notre spécialiste : « le plan de Mittal n'est pas assez ambitieux pour atteindre l'objectif de 2030, qui nécessite des investissements massifs notamment dans le renouvellement des équipements de production, et pas seulement dans les projets de rupture technologique ».</i> (Radio France, 12 janvier 2022) « <i>Le ministère luxembourgeois de l'économie a annoncé mardi la signature d'un protocole d'accord avec ArcelorMittal visant à soutenir des investissements en faveur de la décarbonation de l'aciériste. (...) confirm (ant) sa volonté de soutenir financièrement plusieurs projets devant permettre aux sites luxembourgeois du sidérurgiste de prendre la voie d'une production d'acier neutre en carbone. Un premier volet, d'une valeur estimée à 100 millions d'euros, consistera en une transformation de l'aciérie de Belval. (...) Dans un second temps, ArcelorMittal prévoit de faire de Bissen le premier site neutre en carbone de sa branche ArcelorMittal Wire Solutions (...) (pour) une enveloppe totale de 30 millions d'euros (...). Enfin, le centre R&D d'Esch-sur-Alzette sera relocalisé vers le site de Belval dans un souci de consolidation et de renforcement des activités R&D d'ArcelorMittal au Luxembourg. L'idée est de favoriser des interactions avec les sites d'ArcelorMittal Produits Longs, l'Université du Luxembourg et le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), en créant un pôle d'innovation. »</i> (Cercle Finance • 28/09/2022)	Les projets locaux semblent se multiplier sous l'égide des pouvoirs publics un peu partout en France : « <i>Pour la seule mobilité, le ministère des transports liste 28 projets majeurs d'écosystème hydrogène soutenus par l'Etat lancés depuis moins de deux ans sur tout le territoire. (...) L'observatoire de l'hydrogène Vig'Hy en recense plus de 150 en France.</i> » (Le Monde, Publié le 27 mars 2021)
Doute sur le caractère innovant et pérenne des activités nouvellement développées par les entrepreneurs	« <i>Tenus par des engagements serrés, Mittal ne semble pourtant pas faire de la réduction des émissions de CO₂ un enjeu prioritaire. (...) (sinon des projets) à Dunkerque et Fos-sur-Mer pour l'hexagone. Mais l'industriel conditionnerait la réalisation de ses projets à l'obtention de subventions de l'Etat et de l'Europe. Ce qui fait douter notre spécialiste : « le plan de Mittal n'est pas assez ambitieux pour atteindre l'objectif de 2030, qui nécessite des investissements massifs notamment dans le renouvellement des équipements de production, et pas seulement dans les projets de rupture technologique ».</i> (Radio France, 12 janvier 2022)	« <i>Après son départ d'Ascoval, Frank Supplisson a continué de reprendre des entreprises en difficulté, essentiellement dans la métallurgie. Parmi les sites qu'il a repris figurent l'usine sidérurgique Akers France de Thionville (Ascoforge), l'usine Altifort SMFI de Tarbes (Tarbes Industry), l'usine Alpine Aluminium d'Annecy (Alpine Aluminium) et deux anciennes usines d'ArcelorMittal (Montataire Industry et Gandrange Industry). »</i> (Le Parisien, 29 avril 2021).

Pour synthétiser les ambivalences et les contradictions des projets entrepreneuriaux tels que décrits par la presse écrite, les entrepreneurs semblent aller partiellement dans le sens désigné par les rapports officiels pour promouvoir la réindustrialisation des territoires en crise par l'entrepreneuriat. Concernant les promesses entrepreneuriales en matière de désindustrialisation, le débat médiatique ne permet pas de trancher ni dans un sens ni dans un autre. Pourquoi en rester à des ambivalences et des contradictions ? Cela tient à la différence de points de vue sur un sujet qui ne fait pas l'unanimité on l'a vu. L'opportunisme entrepreneurial explique aussi l'indétermination des objectifs stratégiques des entrepreneurs au regard de l'intérêt général définis par les acteurs publics qui semblent toutefois se satisfaire de négociations.

Interprétation : l'indétermination de l'entrepreneur et de ses promesses face à la désindustrialisation

Par l'analyse critique du discours paru dans la presse écrite des acteurs officiels, entrepreneurs et investisseurs, acteurs locaux concernés par les changements industriels sur leur territoire, nous pouvons mesurer en quoi les promesses de l'entrepreneuriat comblent les attentes de ceux qui les ont écoutées. Nous nous sommes posé trois questions au sujet de la promesse entrepreneuriale : Que promet l'action des entrepreneurs sert-elle d'après les observateurs ? Quelles attentes s'expriment à l'endroit des entrepreneurs de continuité et des entrepreneurs de rupture sur un même territoire et ces attentes sont-elles compatibles ? Quelle perspective d'avenir les entrepreneurs incarnent-ils pour les territoires industriels en crise à l'heure de la mondialisation ?

Notre réponse à ces trois questions ne renvoie pas à des faits tangibles mais à un cadre culturel qui valorise l'action individuelle d'acteurs doués de capitaux (Fligstein, 1997). Ce cadre culturel passe par l'ambiguïté de la figure de l'entrepreneur comme solution providentielle à la crise industrielle. L'ordre du discours est celui d'une indétermination constitutive contenue dans la promesse de l'entrepreneur. Cette indétermination de la promesse entrepreneuriale évite ainsi les nombreuses contradictions et les confrontations de situations locales que compliquent le déclin et le manque de ressources pour y faire face. En ouvrant les possibles vers l'avenir, cette promesse suscite à la fois l'espérance et l'amertume de ceux qui l'écoutent et qui sont les premiers concernés. Pour les autres, cette indétermination de la promesse qui prévaut aujourd'hui dans le débat public ne cache pas des dissensions et une forme d'impuissance face au déclin industriel, flou stratégique qu'illustrent les trois réponses aux questions posées tout au long de notre enquête.

Que promet l'action des entrepreneurs ?

L'entrepreneur est une figure qui s'est vu conférer des pouvoirs providentiels (Boutillier, Laperche et Uzinidis, 1999) pour régénérer l'économie notamment par sa vision audacieuse (Riot, 2022). S'appuyant sur l'innovation et la créativité, l'action entrepreneuriale est riche de promesses pour l'avenir puisqu'elle se situe au commencement d'un nouveau projet. Cette intention et cette nouveauté sont en soi gages d'espoir pour peu que le profil de l'entrepreneur corresponde à celui d'un acteur pivot (Fligstein, 1997) doué de capitaux et de relations et capable de développer un discours crédible (Riot, 2023) pour les institutions qui le soutiennent. Le cadre culturel qu'il propose est un business model innovant (Honig et Karlsson, 2004), projet qui combine un modèle d'affaires normé et une ouverture sur l'avenir, gage d'incertitude et d'inconnu. Comme pour toute promesse, l'action est suspendue à l'avenir.

Peu de propos recueillis dans la presse écrite semblent pourtant accorder aux entrepreneurs le rôle providentiel que l'Etat a choisi de ne plus tenir dans les années 2010 en renonçant à l'arme de la nationalisation. Toutefois, ces deux parties gardent partie liée dans les transformations industrielles qui agitent Florange et Gandrange au point qu'il est difficile de distinguer ce qui relève de l'initiative et de l'intérêt du public et du privé. Cette question fait l'objet de controverses dont la presse se fait l'écho car les promesses de l'entrepreneur ne se déterminent pas par rapport à des objectifs d'intérêt général.

Les différents acteurs ont partie liée mais les entrepreneurs sont caractérisés par leur opportunisme (Schumpeter, 1951). Ce mode de fonctionnement permet de trouver des ententes sur certains points mais pas de tracer des perspectives de long terme notamment de voir dans l'investissement entrepreneurial dans la croissance verte une solution au déclin industriel (Hassink, 2010) et au traumatisme des fermetures d'usines (Noer, 2009). Hirschman (1997) avait déjà souligné la limite d'une théorie politique qui voudrait que les intérêts particuliers, s'additionnant, définissent l'intérêt général. Les entrepreneurs incarnent précisément des promesses individuelles dans un cadre culturel (Fligstein, 1997) qui ne propose plus d'au-delà des intérêts particuliers faute d'avoir établi des solutions collectives pérennes par le passé.

Quelles attentes à l'endroit des entrepreneurs ? Sont-elles compatibles ?

Florange et Gandrange vont dans deux directions différentes pour l'avenir : le retour de la sidérurgie ou la croissance verte. Si l'on croise les sources, de nombreuses contradictions surgissent entre les différentes orientations des acteurs industriels engagés à Gandrange et Florange. Nous voyons deux explications à la persistance de ces options entrepreneuriales qui semblent incompatibles : la presse traite les deux projets comme des sujets distincts et elle s'en tient à des annonces. Le discours médiatique focalise l'attention sur l'événement, en général lors d'une annonce d'investissement ou pour faire suite à un changement de loi (Riot et Ramanantsoa, 2018). Une analyse critique de discours de la crise de la sidérurgie (Raggi, 2019 a) perçoit son caractère répétitif et inachevé, faute de suivi sur la durée. Les modalités du soutien public à la réindustrialisation font l'objet d'âpres négociations qui sont médiatisées (Luyckx et Janssens, 2020) mais leur application demeure dans l'ombre : que sont devenus les ouvriers sidérurgistes reclassés à la suite de la fermeture des usines et les intérimaires qui ne l'ont pas été ? Quelles entreprises ont choisi d'investir les friches industrielles ? De fait, le rôle de l'Etat stratège y est complexe, tiraillé qu'il est entre différentes échelles de pouvoir et différents objectifs, notamment la croissance économique et la protection de l'environnement. De ce fait, l'action entrepreneuriale fait figure de réponse locale et circonstanciée à toutes ces attentes par le jeu des intérêts particuliers (Hirschman, 1997). Or ce jeu est aléatoire, nous l'avons vu.

Dès lors, comme le demande Mazzucato (2021), quel retour sur investissement peut-on garantir pour les contribuables (à l'instar des retours sur investissement versés aux acteurs financiers) en misant sur les entrepreneurs ? Si les garanties publiques ne peuvent contrer ni l'opportunisme des grands groupes ni la fragilité constitutive des petits entrepreneurs, elles peuvent du moins par ce biais maintenir une présence visible dans des territoires en crise.

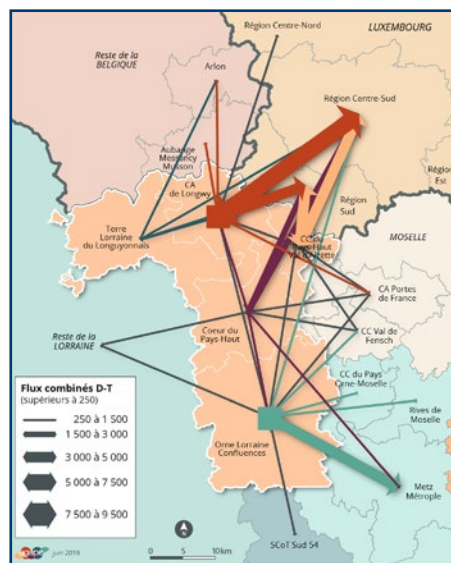
Si l'on suit Michel Foucault dans son analyse des territoires en marge et des hétérotopies, les entrepreneurs assurent peut-être une présence minimale qui évite la dissipation et la déprédation sur des territoires désinvestis par l'industrie, eux qui avaient fait jadis sécuriser les frontières en faisant disparaître « *les marges dans lesquelles les plus pauvres et les plus mobiles avaient pu subsister, profitant des tolérances, des négligences, des règlements oubliés ou des faits acquis.* » (Foucault, 2023 : 348). Bien que désindustrialisés et encore pollués, des zones frontalières comme le Val de Fensch doivent toujours pouvoir être réinvesties. L'entrepreneur manifeste une présence avant même ses promesses d'action.

Quelles perspectives sur le territoire au regard du reste du monde ?

En identifiant le Val de Fensch comme un espace plus français que frontalier, le débat public escamote une dimension entrepreneuriale collective qui anime tous les acteurs et qui explique la reconfiguration du Val de Fensch entre les départs définitifs et le cas des frontaliers qui travaillent au Luxembourg et vivent encore en Moselle. Sur ce point, les rapports officiels comme la presse nationale, au contraire de la presse locale, semblent ignorer que la région, à Florange comme à Gandrange, s'est vidée de ses ouvriers (Raggi, 2021) mais que beaucoup d'habitants de la vallée de la Fensch vont travailler au Luxembourg, bénéficiant de salaires avantageux comme l'illustrent les schémas (schémas 10 a, b, c) ci-dessous. Le choix industriel de la relocalisation au Luxembourg ne fait pas que des perdants en Val de Fensch.

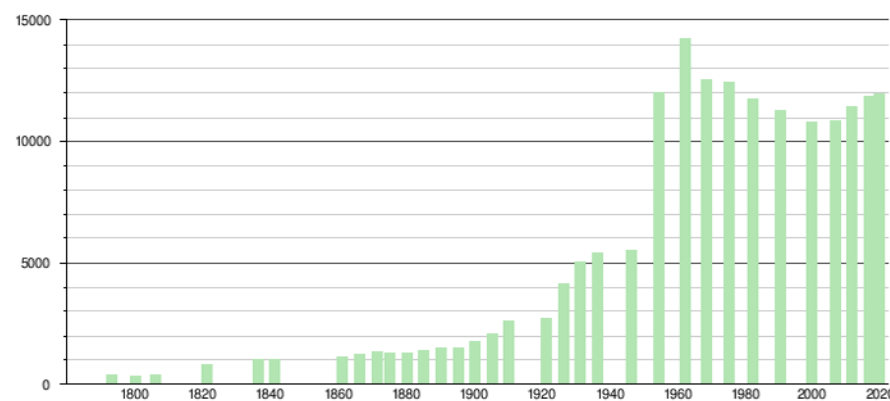
SCHEMA 10A

Principaux flux pour le motif travail



SCHEMA 10 A-B-C

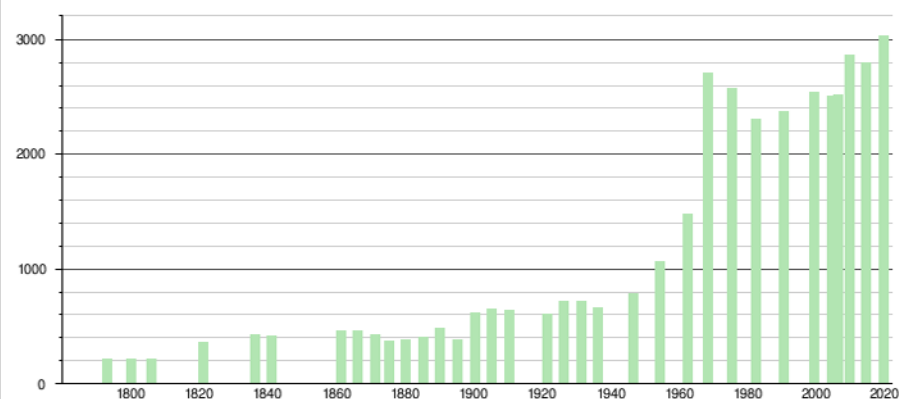
Les déplacements domicile-travail vers le Luxembourg en 2019



Source : Agape Lorraine Nord, https://www.agapelorrainenord.eu/uploads/tx_dklibrochures/201907_EDVM_deplacements_domicile_travail.pdf et Evolution de la population Florange et Gandrange (source INSEE).

SCHEMA 10B

Population Gandrange



Source : base Cassini du L'EHESS et base Insee.

Ce phénomène transfrontalier transforme l'environnement local de plusieurs façons. Il cause une gentrification d'espaces réinvestis pour le logement, le réaménagement d'anciens quartiers urbains des villes champignons de naguère. « *Aujourd'hui, le dernier grand bastion de la sidérurgie lorraine a fermé ses hauts fourneaux. Pourtant, passé le traumatisme d'une histoire qui s'est répétée, la décroissance urbaine du Val-de-Fensch n'apparaît plus comme un phénomène inéluctable.* » (Mathis et Mathis, 2017 : 14). Il suscite un engouement patrimonial qui se manifeste dans toute la Lorraine sidérurgique dépassant les frontières nationales (Edelblutte, 2011). Sur ce même espace, il donne une importance grandissante aux axes de transport et aux carburants verts et non polluants (donc au plan hydrogène) du fait des transhumances vers le Luxembourg (Marochini, 2018) dans ce que l'on qualifie aujourd'hui « d'euro région » après avoir pensé ce même territoire comme autant de bastions industriels. La solution n'est donc pas d'attendre la venue d'entrepreneurs providentiels mais d'aller ailleurs pour ceux qui le peuvent.

Mais pour ceux qui restent, cette solution frontalière s'accompagne d'un repli identitaire : « *À l'issue du deuxième tour du scrutin, Marine Le Pen confirme son envolée dans la Vallée de la Fensch, où les électeurs de huit villes sur les dix que comporte le territoire lui ont donné préférence.* » (Le Républicain Lorrain, 26 avr. 2022). La huitième circonscription de Lorraine envoie un député frontiste à l'Assemblée nationale le 19 juin, ce qui provoque peu de réactions médiatiques par rapport aux élections précédentes. Quand la Lorraine s'était fait connaître pour son engagement syndical à gauche (Noiriel, 1984) et ses radios libres (Hayes, 2018); l'ambiance du bastion rouge a laissé la place au déclin et à l'amertume décrits par des écrivains comme Jean Rolin (1999) et François Bon (2004).

Quinze à vingt ans plus tard, des tensions sociales grandissantes dans la vallée de la Fensch (rebaptisée « Vallée de La Henne ») sont évoquées par Pierre Vermeren (2019) dans ses chroniques de la France « déclassée » et par Nicolas Mathieu dans son roman couronné du prix Goncourt 2018 *Leurs enfants après eux*. Un même constat se lit dans les documentaires d'Emmanuel Graff, *L'héritage de l'homme de fer* (1991), *Sous le gueulard la vie* (2011) et *La trace des pères* (2013), d'Anne Ginzburger, *La promesse de Florange* (2013) et de Jean-Claude Poirson *La bataille de Florange* (2016). L'on peut identifier deux réactions à l'évolution du territoire : celle des gagnants transfrontaliers et celle des perdants qui se sentent, selon l'expression d'Arlie Hochschild tels « des étrangers sur leur propre terre » (2018) du fait des changements qui bouleversent encore leurs vies quotidiennes d'anciens ouvriers. Ces espaces désormais à la marge attendent des changements profonds dans un monde en transformation mais lesquels ? L'opportunisme a remplacé la planification pour affronter cet avenir incertain. Aussi peut-on considérer que les promesses entrepreneuriales de réindustrialisation ont désormais trouvé leur format standard de « business model innovant » et qu'elles se révèlent, partout où elles se formulent, dans des espaces à la marge, tour à tour source d'espoir, de déception et objet de ressentiment.

Conclusion

Dans cet article, notre objet était de mieux comprendre en quoi consiste la promesse entrepreneuriale, promue comme solution dans le discours public depuis les débats autour de la reprise de Florange par le groupe Mittal. Si la promesse entrepreneuriale n'a pas réellement abouti, elle demeure encore centrale dans « l'ordre du discours » (Foucault, 1971) qui traite de la désindustrialisation. Le propre d'une promesse est de demeurer en suspens.

Si la figure de l'entrepreneur incarne la promesse d'avenir et si l'entrepreneuriat sert de cadre culturel (Fligstein, 1997) dans les débats publics, c'est que, face à la déprise industrielle et la désindustrialisation, aucune autre initiative ne paraît en mesure de changer cette situation de crise pérenne qui a fait de territoires industriels jadis centraux des espaces à la marge. L'entrepreneur et son « business model » innovant parie sur l'avenir, faute de pouvoir transformer le présent. Cette promesse pourrait décevoir, mais elle se caractérise par sa plasticité et son indétermination constitutive.

Nous avons observé que cette promesse n'est pas demeurée identique à elle-même sur ce laps de temps. En effet, cette promesse s'est ensuite, depuis les années 2020, redirigée vers des enjeux d'environnement et de croissance verte et pas seulement d'industrie traditionnelle comme la sidérurgie, créant un pendant à l'entrepreneur de continuité en la personne de l'entrepreneur de rupture. Force est de constater que les promesses des entrepreneurs, relai de l'action publique, ne répondent que partiellement aux attentes des acteurs concernés par la réindustrialisation sur un territoire industriel en crise comme le Val de Fensch.

Nous avons également pu constater que concernant les attentes qui accompagnent les actes des entrepreneurs, l'entrepreneur demeure tributaire de l'action publique. Ainsi, tel le banquier chez Schumpeter, évoqué comme « l'éphore de l'économie d'échange » (1983 : 105), l'entrepreneur préside aux destinées de l'économie en posant le cadre culturel de promesses d'avenir telle une banque de projets futurs.

Enfin, différents entrepreneurs ont des initiatives qui semblent aller dans différentes directions sans être incompatibles étant donné la portée limitée de chaque projet prometteur et l'aléa portant sur l'avenir puisqu'il se présente souvent à l'occasion de son lancement. Ainsi, concernant la direction à donner à la réindustrialisation ; aucune direction claire dans le sens d'une réindustrialisation dans l'industrie lourde polluante ou dans des activités bas carbone voire dépolluante ne se dessine clairement. L'entrepreneur manifeste encore une présence, avec le soutien d'un financement public à l'industrie. Mais sur ces territoires, si les solutions en matière d'emplois et d'investissements semblent bien fragiles, à bas bruit, une vaste transformation du territoire en espace résidentiel patrimonialisé a eu lieu au service d'une économie frontalière vers le Luxembourg, donc un recentrage industriel hors de France.

Il nous semble que le cas de Florange et de Gandrange permet de penser les promesses entrepreneuriales pour la réindustrialiser au-delà du territoire mosellan dans la mesure où la bataille de Florange et celle de l'acier a pris, en France et en Europe, une dimension symbolique. Le changement climatique, les enjeux énergétiques, l'Inflation Reduction Act et la guerre en Ukraine transforment aujourd'hui cette symbolique industrielle et rendent plus saillantes encore les contradictions que nous avons observées à travers notre analyse critique des discours.

Des travaux futurs devraient permettre d'en savoir plus sur la promesse entrepreneuriale et « l'ordre du discours » sur des questions de réindustrialisation, décroissance verte et d'innovation.

Bibliographie

- Banerjee, S. B. (2010). Governing the global corporation: A critical perspective. *Business Ethics Quarterly*, 265-274. <https://doi.org/10.5840/beq201020219>
- Binder, M. (2001). Dirty industries in decline: An introduction to the case studies. In *Green Industrial Restructuring*, Springer, Berlin, Heidelberg, pp. 13-42
- Bon, F. (2004). *Daewoo*. Editions Fayard, Paris
- Boutillier, S., Laperche, B., & Uzunidis, D. (1999). *La légende de l'entrepreneur : Le capital social, comment vient l'esprit d'entreprise*. Editions FeniXX, Paris.
- Boutillier, S., & Uzunidis, D. (2016). Le territoire entrepreneurial durable : fondements théoriques et analyse économique. *Marche et organisations*, (1), 45-66.
- Buscatto, M. (2006). Voyage du côté des « perdants » et des « entrepreneurs de mémoire ». *Ethnologie française*, 36(4), 745-748. <https://doi.org/10.3917/ethn.064.0745>
- Dufourcq, N. (2022). *La désindustrialisation de la France. 1995-2015*, Editions Odile Jacob, Paris
- Edelblutte, S. (2011). « Que reste-t-il de l'industrie après la désindustrialisation ? De la négation au patrimoine industriel. (What remains after deindustrialization ? From dereliction and denial to industrial heritage). » *Bulletin de l'Association de géographes français* 88.2 : 150-163.
- Erkama, N. et Vaara, E. (2010). Struggles over legitimacy in global organizational restructuring: A rhetorical perspective on legitimization strategies and dynamics in a shutdown case. *Organization Studies*, 31(7), 813-839. <https://doi-org.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/10.1177/017084060934692>
- Fairclough, N. (2013). *Critical discourse analysis*. R. Wodak (Ed.). Sage, Los Angeles
- Fligstein, N. (1997). Social skill and institutional theory. *American behavioral scientist*, 40(4), 397-405. <https://doi-org.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/10.1177/0002764297040004003>
- Foucault, M. (2023). *La société punitive, Cours au Collège de France 1972-1973*, Editions du Seuil, Paris

- Foucault M. (1971). *L'ordre du discours*, Editions Gallimard, Paris
- Freyssenet M. (1979). *La sidérurgie française 1945-1979 : L'histoire d'une faillite. Les solutions qui s'affrontent*, Savelli, coll. « Documents critiques », Paris
- Hassink, R. (2010). Locked in decline? On the role of regional lock-ins in old industrial areas. *The handbook of evolutionary economic geography*, 450-467
- Hayes, I. (2018). *Radio Lorraine cœur d'acier : Les voix de la crise*. Presses de Sciences Po, Paris
- Hirschman, A. O. (1997). *The passions and the interests: Political arguments for capitalism before its triumph*. Princeton University Press, Princeton
- Hochschild, A. R. (2018). *Strangers in their own land: Anger and mourning on the American right*. The New Press, New York.
- Honig, B., & Karlsson, T. (2004). Institutional forces and the written business plan. *Journal of management*, 30(1), 29-48. <https://doi.org/10.1016/j.jm.2002.11.002>
- Kirzner, I. M. (1997). Entrepreneurial discovery and the competitive market process: An Austrian approach. *Journal of economic Literature*, 35(1), 60-85. Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/2729693>
- Luyckx, J., & Janssens, M. (2020). Ideology and (de) legitimation: The Belgian public debate on corporate restructuring during the Great Recession. *Organization*, 27(1), 110-139. <https://doi.org/10.1177/1350508419830623>
- Mathieu N. (2018). *Leurs enfants après eux*, Editions Actes Sud, Arles
- Mathis D. et Mathis A. (2017). Régénération de la conurbation sidérurgique du Val-de-Fensch (Moselle- France). *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, <https://doi.org/10.4000/tem.4039>, hal-02810964
- Mazepus, H., & van Leeuwen, F. (2020). Fairness matters when responding to disasters: An experimental study of government legitimacy. *Governance*, 33(3), 621-637.
- Mazzucato, M. (2021). *Mission economy: a moonshot guide to changing capitalism*. Penguin Books, London
- Mazzucato M (2013). *The Entrepreneurial State: Debunking Public vs. Private Sector Myths*: Anthem Press, London
- McCloskey, D. N. (1973). *Economic maturity and entrepreneurial decline: British Iron and Steel, 1870-1913* (No. 142). Harvard University Press.
- Mioche P. (2015). *La maison de Wendel dans la sidérurgie des Trente Glorieuses (1945-1975)*, Presses de l'Université de Provence, Aix-en-Provence
- Moine J-M. (1990). Une aristocratie industrielle : les maîtres de forges en Lorraine. *Romantisme*, N°70. La noblesse. pp. 69-79. <https://doi.org/10.3406/roman.1990.5700>
- Montebourg, A. (2020). L'industrie du point de vue du ministre et du point de vue de l'entrepreneur. *Le journal de l'école de Paris du management*, (5), 37-44.
- Noer, D. M. (2009). *Healing the wounds: Overcoming the trauma of layoffs and revitalizing downsized organizations*. John Wiley & Sons, Londres
- Noiriel, G. (1984). *Longwy : immigrés et prolétaires : 1880-1980*. FeniXX, Paris
- Raggi P. (2013), « *Industrialisation, désindustrialisation, ré-industrialisation en Europe : Le cas de la sidérurgie lorraine (1966-2006)* », *Rives méditerranéennes*, (46), 11-28. <https://doi-org.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/10.4000/rives.4478>
- Raggi, P. (2019 a). Deux territoires sidérurgiques en reconversion : La Lorraine au miroir du Luxembourg. 20 21. *Revue d'histoire*, (4), 161-174
- Raggi, P. (2019 b). *La Désindustrialisation de la Lorraine du fer*. Editions Garnier, Paris
- Riot E. (2023), Où sont les ouvriers ? Start-ups industrielles et réindustrialisation dans le Grand-Est de la France., Numéro spécial « Pour une histoire managériale de la désindustrialisation », *Entreprise et société*, N°13, pp 123-147, <https://doi.org/10.3917/vin.144.0161>
- Riot, E. (2022). La disgrâce de Nicolas Bourriaud. La figure du « leader créatif » et les critères de légitimité dans le monde de l'art. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, (71), 119-146. <https://doi-org.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/10.3917/rips1.071.0119>
- Riot, E., & Ramanantsoa, B. (2018). La passion politique des patrons : le système représentatif à l'épreuve de la loi Macron. *Management international*, 22(2), 5269. <https://doi.org/10.7202/1058161ar>
- Rolin, J. (1999), *Traverses*, éditions POL, Paris
- Romer, P. M. (1994). The origins of endogenous growth. *Journal of Economic perspectives*, 8(1), 3-22.
- Schumpeter, J. A. (2013). *Economic theory and entrepreneurial history* (pp. 45-64). Harvard University Press, Harvard
- Schumpeter, J. A. (1983). *Histoire de l'analyse économique : L'âge des fondateurs, des origines à 1790*. Editions Gallimard, Paris
- Schumpeter, J. A., (1951). *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Editions Payot, Paris
- Soja, E. W. (2013). *Seeking spatial justice*. University of Minnesota Press, Minneapolis
- Sweet, A. S., Sandholtz, W., & Fligstein, N. (Eds.). (2001). *The institutionalization of Europe*. Oxford University Press, Oxford.
- Tordjman H. (2021). *La finance contre la planète*. Editions de la Découverte, Paris
- Tracol, M. (2019). Le gouvernement Mauroy face à la désindustrialisation : de la crise économique à la crise sociale et politique. 20 21. *Revue d'histoire*, (4), 65-79. <https://doi.org/10.3917/vin.144.0065>
- Tsing, A. L. (2011). Friction. In *Friction*. Princeton University Press.
- Uzunidis, D., Boutillier, S., & Laperche, B. (2014). The entrepreneur's 'resource potential' and the organic square of entrepreneurship: definition and application to the French case. *Journal of Innovation and Entrepreneurship*, 3(1), 1-17. <https://doi.org/10.1186/2192-5372-3-1>
- Vaara, E., & Riot, E. (2007). The Battle of Steel. In *A Mediatic Account of the Arcelor-Mittal Merger, Egos conference acts*, Vienna.
- Vaara, E., Tienari, J., & Laurila, J. (2006). Pulp and paper fiction: On the discursive legitimation of global industrial restructuring. *Organization studies*, 27(6), 789-813. <https://doi.org/10.1177/0170840606061071>
- Vermeren, P. (2019). *La France qui décline : Les Gilets jaunes, une jacquerie au XX^e siècle*. Tallandier.